

COURRIER DE **L'AVIVO**

N°3

JUIN-JUILLET 2025
CANTON DE VAUD

Association de défense et
de détente de tous les retraités



ILLUSTRATION DE COUVERTURE

Claire Bolay (1958)

Lac, huile et encaustique, 80x100 cm, 2015

La puissance de l'horizon

Claire Bolay habite dans le village de Chexbres qui s'étend sur les hauteurs du Léman avec une vue impressionnante sur l'arc lémanique. La puissance de l'horizon sur le lac et les montagnes emporte chaque jour son admiration, comme en témoignent les nombreux écrivains qui ont vécu dans ce village, ainsi que des peintres comme Ernest Biéler et surtout Ferdinand Hodler qui y peignit plusieurs paysages du Lavaux et du Léman, dont le plus connu *Le Léman depuis Chexbres* en 1911. C'est dans la filiation de cette lignée d'artistes de Rodolphe-Théophile Bosshard à Pietro Sarto, en passant par Caroline Bachmann que nous retrouvons dans cette illustration le motif de la vue panoramique sur le Léman à travers l'intensité de la peinture de Claire Bolay. Couleurs et lumière donnent à ses motifs, qui vont du vignoble de Lavaux, par monts et par vaux des Préalpes vaudoises aux berges du Rhône, une vigueur singulière par laquelle l'audace des oppositions, le jeu des contrastes,



Pluie Saint-Saphorin

la force du couteau sur la toile caractérisent son inspiration. Elle se passionne depuis de nombreuses années pour la peinture à l'huile et l'encaustique, une technique avec laquelle elle aime jouer sur l'épaisseur mélangée à la transparence des pigments naturels pour produire une émotion ou traduire une impression plutôt que reproduire un paysage. Le rayon de lumière qui traverse l'horizon de l'illustration de la couverture redonne au couchant tout son éclat et sa puissance.

Claire Bolay est une autodidacte dans l'âme, une polyvalente talentueuse. Elle vit à Chexbres avec son mari pasteur. Son parcours de vie traverse plusieurs expériences de vie; elle se consacre un moment à l'éducation des jeunes en enseignant le batik, la création textile et le tissage, puis tente la poterie en France, avant de revenir en Suisse et de fonder une famille de 4 enfants en s'y consacrant entièrement. Elle peint à ses heures perdues à l'encre de Chine, et s'autorise en même temps de suivre des cours à l'École-club Migros avec Michel Jaquier qui l'encourage à poursuivre la peinture. Elle apprend le dessin académique, la perspective, des techniques mixtes, et elle visite de nombreux ateliers d'artistes qui l'inspirent à se constituer son propre atelier, en autodidacte passionnée. Elle peint depuis diverses compositions qu'elle aime offrir à notre regard.

■ Patrick Ernst



Claire Bolay, artiste peintre et Bernard Bolay, théologien et poète à ses heures, ont publié ensemble deux ouvrages unissant leurs talents, les couleurs et les mots, aux Editions Ouverture: *D'ombres et de lumière* (2002) et *Echos des saisons de la vie* (2022). Le dernier livre peut se commander directement en ligne au prix de vente de CHF 29.-.

Lien vers le site Internet de Claire Bolay:
<https://clairebolay.ch>

SOMMAIRE

Billet de la Présidente	5
Les brèves	6
Charlotte et Gaston	10
Luttons pour l'AVS	14
Portrait de bénévoles engagés	18
Coup de projecteur	22
Blouse blanche et encre noire	27
Rubrique service	31
Société	32
Avec nos sections	34
Luttons pour la santé	42
Voyages : La Maremme	44
Voyages : Les Trulli	47
Histoire :	49
À lire et à relire	54
« Allo la terre »	56
Jeu-concours	59

Prochain délai de rédaction : 7 juillet 2025

PUBLICITÉ

AVIVO VAUD

ADRESSES DES SECTIONS

AVIVO Vaud

Réception et Bureau d'information sociale (BIS)

Place Chauderon 3, 1003 Lausanne
Tél. 021 320 53 93
Courriel: info@avivo-vaud.ch

Section du Chablais vaudois

Bernard Borel, président
Rue Krafft 1, 1860 Aigle, Tél. 079 500 22 64
Courriel: borel.held@bluewin.ch

Section de Lausanne

Place Chauderon 3, 1003 Lausanne
Administration: Tél. 021 312 06 54
Courriel: bureau@avivolausanne.ch
info@avivolausanne.ch

Section de Morges

Eric Voruz, président
Ch. de la Grosse-Pierre 11, 1110 Morges
Courriel: eric.voruz@bluewin.ch

Section de Moudon

Lucas Contomanolis
Ch. Général-Voruz 1, 1510 Moudon
Tél. 079 255 20 20

Section de Nyon et environs

Annelise Jaquier Chemin du Joran 5a, 1260 Nyon
Tél. 022 3615270
Courriel: a_l_jaquier@bluewin.ch

Section d'Orbe et environs

Case postale 5, 1350 Orbe
Tél. permanence 079 860 60 62
Courriel: avivo-orbe@bluewin.ch

Section de Renens

Brigitte Rohr, présidente
Case postale, 1020 Renens. Tél. 021 636 40 33
Courriel: avivorenens@bluewin.ch

Section de Sainte-Croix

Courriel: avivo.sainte-croix@hotmail.com

Section de la Vallée de Joux

Jean-Pierre Mouillet, Rte du Risoud 3,
1348 Le Brassus, 021 845 56 01

Section de Vevey et environs

Case postale 45, 1800 Vevey, Tél. 077 435 25 09
avivo.vevey@gmail.com

Section d'Yverdon-les-Bains et environs

Rte de la Robellaz 14, 1417 Essertines/Yverdon
Tél. 079 360 77 97
Courriel: avivo.yverdon@gmail.com

COURRIER DE L'AVIVO

Revue destinée à toutes celles et tous ceux qui bénéficient
ou vont bénéficier des prestations AVS/AI. Organe officiel
de l'AVIVO Vaud, paraît six fois l'an.

Abonnement pour non-membres: Fr. 12.-

Abonnement de soutien: Fr. 18.-,

CCP 10-12147-1, IBAN CH56 0900 0000 1001 2147 1

Coordinateur de rédaction:

Patrick Ernst, Chemin de la Clouterie 11,
1612 Ecoteaux. Envoi par courriel à
redaction@courrier-avivo.ch.

Administration, abonnements:

Mica Arsenijevic, Courrier de l'AVIVO,
Ch. du Pré des Cailles 10,
1323 Romainmôtier, 024 453 17 37
(répondeur) administrateur@courrier-avivo.ch.

Fichiers informatiques pour la publicité:

Envoi par courriel à publicite@courrier-avivo.ch

Éditeur responsable: AVIVO Vaud,

Place Chauderon 3, 1003 Lausanne,
info@avivo-vaud.ch, Tél. 021 320 53 93.

Impression: CopyPress Sàrl à Puidoux.

Site Internet: www.avivo-vaud.ch.

Comité de rédaction: Michel Guenot, président,
Andrea Eggli, vice-présidente, Mica Arsenijevic,
Pierre Butty, Pierre Jeanneret, Gérald Progin,
Christian Rapin et Bernard Walter.

Selecture: Daniel Guélat.

BILLET DE LA PRÉSIDENTE

Chères lectrices, chers lecteurs,
Voici le temps des Assemblées générales de vos sections. Moment à la fois institutionnel et convivial, vous y retracez vos activités, rencontrez vos membres et réaffirmez votre présence dans votre région. Encore une fois merci de votre engagement, de votre dynamisme et de votre présence partout dans le canton.

Pour l'AVIVO Vaud, cette année 2025 est une année chargée. Nous constatons que la question du logement des retraités devient un défi majeur pour les autorités et les familles ou les seniors seuls. C'est ainsi que l'antenne vaudoise de l'Association de défense des locataires (ASLOCA) a enregistré une « hausse inédite » du nombre de consultations accordées aux locataires, près de 150 % en deux ans. Les seniors voient leurs baux résiliés « sous des motifs fallacieux, mais avec un but commun : remettre les logements en location, moyennant un loyer doublé, voire triplé ». Une pratique qui devient « tristement répandue ces dernières années », selon l'ASLOCA vaudoise. L'AVIVO apportera son plein soutien à toute initiative visant à combattre ce procédé.

Cela dit, il faut saluer les efforts de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) pour faire évoluer le parc immobilier vaudois afin d'offrir des logements accessibles, sécurisés et adaptés aux contraintes liées à l'âge. Cela passe par des logements de plain-pied, des infrastructures favorisant la mobilité réduite, ainsi que des services de proximité permettant de maintenir un lien social fort, essentiel pour lutter contre l'isolement. C'est le rôle des LADA (Logement adapté avec accompagnement) ou du projet de co-location entre seniors de la fondation Saphir à Orbe par exemple.

L'AVIVO Vaud, par la voix de AVIVO suisse, s'est également mobilisée contre le programme d'économies de la Confédération (voir notre prise de position sur le site de AVIVO suisse) notamment en critiquant les mesures concernant les transports, les soins, l'AVS.

Enfin AVIVO Vaud mène une réflexion sur comment améliorer les soins de premiers recours pour les personnes très âgées et comment renforcer le rôle du médecin-traitant dans les soins à domicile.

Toutes ces démarches sont possibles grâce à un comité et un bureau, engagés et dynamiques soutenus par votre journal favori. Merci à tout le monde.

Bel été à vous toutes et tous, prenez soin de vous (attention aux canicules) et un grand merci pour tout ce que vous faites pour notre génération. Il s'agit de solidarité, mais aussi de respect et de reconnaissance envers ceux qui ont contribué à bâtir notre société.

■ Béatrice Métraux

PUBLICITÉ

LES BRÈVES

L'AVS/AI boucle 2024 avec un bénéfice record de 5,5 milliards

L'AVS termine l'année 2024 avec un solide résultat d'exploitation de 5,55 milliards de francs, selon les chiffres publiés par compenswiss, l'organe de gestion des fonds de compensation. Ce montant inclut un excédent de répartition de 2,78 milliards, presque doublé par rapport à 2023, ainsi que 2,56 milliards de rendements sur les placements financiers.

Cette performance s'explique en partie par l'augmentation de la TVA liée à la réforme AVS 21, entrée en vigueur début 2024 (cette réforme a permis l'augmentation de l'âge de la retraite). Le taux normal est passé de 7,7 % à 8,1 %, contribuant à la hausse des revenus.

De son côté, l'Assurance invalidité (AI) affiche, elle, un résultat d'exploitation positif de 235 millions. La dette de l'AI envers l'AVS reste toutefois inchangée à 10,28 milliards.

Au total, la fortune gérée par compenswiss s'élevait à 46,1 milliards de francs fin 2024, soit 5,5 milliards de plus qu'un an plus tôt.

Qu'ils ne viennent pas nous faire peur lors d'une nouvelle votation sur l'AVS ! Elle se porte tellement bien comparativement avec la LPP...

Les fonds de l'AVS déposés aux États-Unis sont-ils en danger ?

Compenswiss, établissement de droit public appartenant à la Confédération, gère les avoirs de l'AVS-AI et des APG - actuellement environ 40'000 millions de francs. Alors qu'ils étaient jusqu'à présent déposés auprès de l'UBS, les fonds se trouvent désormais dans une banque de dépôt aux États-Unis. Le Parlement s'est montré inquiet et a voulu savoir si le Conseil fédéral trouvait « opportun » qu'une banque américaine fasse office de banque de dépôt. Il s'agit tout de même de la sécurité de la fortune nationale. Mais, selon le Conseil fédéral, la banque de dépôt remplit un rôle purement

administratif. Le magazine Saldo met en revanche en garde : le passage de l'UBS à une banque de dépôt américaine pourrait avoir de graves conséquences en ce qui concerne l'accès aux quelque 40 milliards de francs, si les États-Unis devaient, pour une raison ou une autre, prendre des sanctions contre la Suisse et faire geler ou confisquer les avoirs suisses. Le Conseil fédéral et le Parlement doivent faire preuve de vigilance dans ce contexte.

N.D.L.R. : Nous avions déjà signalé notre inquiétude à ce sujet lors d'un précédent numéro.

Lacunes de cotisations à l'AVS : un problème qui va s'aggravant

L'USS, Union syndicale suisse, nous informe que toujours plus de personnes ont des lacunes de cotisations, avec dénormes conséquences pour leurs rentes. Parce que chaque année de cotisation manquante réduit la rente de 2,3 %, ce qui peut représenter jusqu'à 60 francs de rente de moins par mois et ce, pour toute la vie. Plusieurs raisons à cela : beaucoup ne se rendent pas compte qu'ils ont des années sans cotisation ; le travail au noir car l'employeur ne paie pas de cotisations AVS ; accident ou maladie car les indemnités journalières en cas d'incapacité de travail de longue durée ne sont pas soumises à cotisation AVS ; ainsi que d'autres.

Comment le problème pourrait-il être résolu ? L'USS propose une meilleure information avec un certificat AVS délivré chaque année ; des services de conseil gratuits ; les indemnités journalières en cas de maladie ou d'accident soumises à l'AVS ; des possibilités de paiement rétroactif plus flexibles.

En Suisse, l'AVS est le pilier principal de la prévoyance vieillesse. Les personnes qui ont des lacunes de cotisations reçoivent une rente plus basse. Il s'agit précisément souvent des personnes qui ont déjà les revenus les plus faibles. C'est pourquoi l'USS demande des

réformes afin que plus de personnes reçoivent une rente AVS complète.

L'arnaque aux fausses factures des impôts: ça pourrait aussi vous arriver

La police cantonale alerte contre une nouvelle fraude particulièrement bien ficelée. Le diable se cache dans le code QR: il est trafiqué et redirige vers le compte des escrocs qui n'a rien à voir avec celui de l'administration cantonale des impôts.

Pour renforcer la crédibilité de la fraude, celle-ci n'est pas envoyée par e-mail, mais par courrier postal, directement au domicile des victimes. Le pseudo-commandement de payer peut demander des milliers de francs.

L'arnaque mise sur la précipitation des contribuables, paniqués à l'idée d'être en retard avec leurs impôts. Alors, soyez attentifs à vos factures et prenez le temps de bien les analyser (le numéro de contribuable affiché dans le courrier ne correspond pas à la personne qui a reçu la facture). En cas de doute, contactez directement l'office d'impôts ou le service social de l'AVIVO !

Seniors au volant: les ateliers de conduite gratuits renouvelés en 2025

Le Service des automobiles et de la navigation (SAN), la Police cantonale vaudoise et la Section vaudoise du TCS se mobilisent à nouveau pour organiser des demi-journées de prévention routière destinées aux personnes âgées de 70 ans et plus. Initiés en 2017 et proposés gratuitement, ces ateliers théoriques et pratiques se tiendront à Cossonay les 25 et 26 juin, 25 et 26 septembre ainsi que les 27 et 28 octobre de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Les candidates et candidats se présenteront avec une voiture immatriculée. Les places

seront attribuées aux premières personnes inscrites, qui recevront alors une confirmation de leur participation.

L'inscription est possible par e-mail à info.auto@vd.ch, en ligne à l'adresse www.vd.ch/san-seniors, ou par courrier au SAN, avenue du Grey 110, 1014 Lausanne, avec les précisions suivantes: demi-journée souhaitée; nom, prénom et coordonnées (adresse et téléphone); date de naissance.

Communiquer avec les aînés dans le cadre hospitalier

L'Hôpital universitaire de Lausanne (CHUV) est le premier établissement suisse qui s'adapte aux besoins spécifiques des seniors (sur le modèle canadien Senior Friendly Hospital). C'est un changement global de la culture institutionnelle et de la prise en charge du patient âgé. Cette démarche exige de faire évoluer la représentation que peut avoir le personnel face aux aînés et à la vieillesse (lutter contre l'âgisme notamment) et de promouvoir des pratiques préventives (et pas seulement curatives).

En effet, l'hospitalisation d'une personne âgée entraîne souvent une fragilisation, de possibles complications (avec des chutes), la perte d'autonomie, de poids, de la confusion (en raison du manque de repères et d'information adaptée) ou encore un déclin fonctionnel et cognitif.

Le CHUV se préoccupe de la formation des intervenants en contact avec les aînés; de l'adaptation de l'environnement physique et sensoriel de l'hôpital: éclairage, mains courantes, chaises, signalétique compréhensible; de l'adaptation des pratiques, renforcées par des mesures de prévention et par l'individualisation de la prise en charge. Ce programme s'inscrit dans la politique cantonale Vieillir 2030.

Elisabeth Leo-Dupont, de la Newsletter de la FARES, Fédération des associations de retraité·e·s et de l'entraide en Suisse.

Rapport « Âge et migration : réalités et défis genevois »

C'est le premier rapport à aborder les défis croisés du vieillissement et de la migration à Genève, à partir du réseau genevois d'associations et d'institutions travaillant avec les seniors. Il fournit une série de réponses pratiques aux questions suivantes : qui sont les seniors issus de l'immigration vivant à Genève ? Quelles sont leurs réalités, leurs défis et leurs ressources ? Et surtout, quel est le rôle du réseau des seniors et de ses partenaires institutionnels et politiques.

Pour la plateforme, les seniors migrants sont des seniors avant d'être des personnes migrantes et partagent une multitude de défis et d'opportunités avec toutes les personnes âgées qui vivent à Genève. Ils doivent avoir le même accès à leurs droits et aux prestations nécessaires que la population locale. Au-delà du simple principe d'équité, il s'agit de renforcer la cohésion sociale au sein d'une population dont les deux tiers sont issus de l'immigration et de contribuer ainsi à un mieux vivre et un mieux vieillir ensemble.

Dans ce contexte, le rapport identifie une série de défis et fait des propositions qui seront discutées avec tous les partenaires genevois concernés.

Source : Plateforme du Réseau Senior de Genève - Verena Loembe, membre du Comité de la FARES.

Cotisations AVS : le Conseil fédéral adopte des améliorations

Le Conseil fédéral renforce la prévoyance vieillesse des bas salaires et améliore la situation des indépendants après cessation de leur activité. Dans les secteurs de la culture et des médias, où les emplois de courte durée à des salaires minimes sont fréquents, l'exemption de cotisation à l'AVS ne s'appliquera plus, garantissant ainsi une meilleure prévoyance

aux travailleurs concernés. La liste d'exemption de cotisation pour les salaires de minime importance sera mise à jour.

De leur côté, les indépendants bénéficieront d'un allégement lorsqu'ils réalisent un bénéfice en liquidant leur entreprise et ne seront plus soumis au cours habituel des intérêts moratoires. Ces modifications du règlement sur l'assurance-vieillesse et survivants entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

Lutte contre l'isolement

Il faut plus de qualité que de quantité dans les offres

De nombreuses études se sont récemment penchées sur le thème de la solitude des personnes âgées. Les projets intergénérationnels n'en sont qu'à leurs débuts.

Avec l'âge, l'entourage se réduit souvent, certains seniors n'ont pas d'enfants ou leurs proches et enfants vivent loin d'eux. Des amis et des connaissances sont déjà décédés ou malades. Il devient de plus en plus difficile de nouer et d'entretenir des contacts avec l'âge.

Dans ce contexte, les nombreuses offres permettent aux personnes âgées de sortir de leur isolement et de lutter contre leur solitude. Il s'agit notamment d'offres d'activités diverses (jeux de cartes ou de société, activités physiques, cours, jeux de mémoire, excursions, visites, lectures, pratique de la musique en commun et d'autres offres). Toutes les personnes âgées ne peuvent pas se permettre financièrement de telles choses, ce qui les pousse à leur tour vers une forme de solitude. Des rencontres quasi gratuites et régulières sont possibles grâce à des lieux de rencontre tels que ceux proposés par différentes villes et communes, mais aussi par les différentes sections de l'AVIVO Vaud et d'autres associations.

Ce n'est donc pas la quantité d'offres pour les personnes âgées qui souffrent de leur solitude qui fait défaut. À l'inverse, il est nécessaire de parler davantage de la qualité de l'attention, de la qualité et de la manière dont nous rencontrons les personnes âgées en général. Le

manque d'empathie provoque également chez la personne âgée des expériences de privation émotionnelle qui ont une influence importante sur la santé et le développement physique, psychique et social et qui peuvent également provoquer des maladies, comme l'accélération de la démence.

Thomas Grünwald, membre du comité de la FARES.

Protection des droits des personnes âgées

Un grand pas a été franchi !

En avril dernier le Conseil des droits de l'homme (CdH) a adopté par consensus une résolution créant un groupe de travail intergouvernemental chargé d'élaborer et de lui soumettre un projet d'instrument international juridiquement contraignant sur les droits humains des personnes âgées. Ceci met en évidence des lacunes importantes dans la protection des droits des personnes âgées. La Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) de 2006,

ratifiée par la Suisse en 2014 illustre que ce type d'instrument international juridiquement contraignant constitue un puissant levier pour faire avancer la situation ! La Suisse est attachée au respect et à la promotion des droits des personnes âgées. Mais le Conseil fédéral n'est cependant pas favorable à l'élaboration d'un nouveau traité international sur les droits de l'homme des personnes âgées.

Invitons-le à mener une enquête. Sans doute que du côté des personnes âgées et des organisations qui les représentent il aura beaucoup à apprendre !

Hans Peter Graf membre du Conseil de fondation de la FAAG – Fondation pour la formation des aînés et des aînées de Genève.

Les Aînées pour le climat Suisse avec 400 militant·e·s sur la Place fédérale

« La protection du climat est un devoir » !

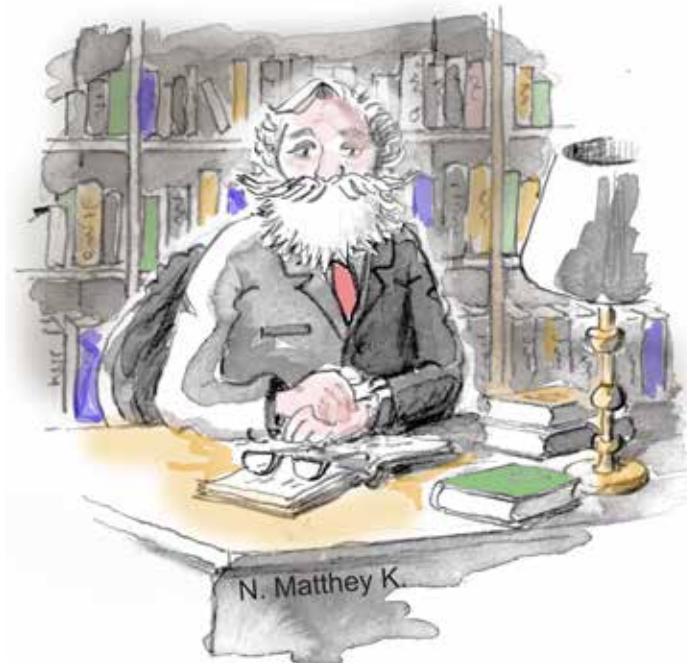
Les Aînées pour le climat Suisse en action pour la santé des jeunes et des moins jeunes, le 9 avril 2025 sur la Place fédérale.

Le même jour, un an auparavant, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) donnait raison aux Aînées pour le climat Suisse – la Suisse doit en faire davantage contre le réchauffement climatique.

Un an après l'arrêt historique, les Aînées pour le climat ont invité à une action-anniversaire festive sur la Place fédérale à Berne. Ensemble avec 400 militant·e·s pour le climat, elles ont réaffirmé avec force leur position : « La protection du climat n'est pas un souhait. C'est un devoir. Un devoir non négociable au regard des droits humains ».

Source : Beat Steiger Seniorweb

■ Andrea Eggi



CHARLOTTE ET GASTON

Quand je dors, je dors

Ce matin je me suis réveillé à trois heures. Quelle courte nuit j'ai passée ! Les yeux grand ouverts, je n'arrivais pas à me rendormir. Je me suis levé pour éviter d'être vaseux toute la journée. Par ces grandes chaleurs on est tout avachi dès midi, c'était donc l'occasion de profiter de la fraîcheur matinale pour faire une excursion. J'étais au moins certain de dormir le soir.

J'ai décidé de partir à pied dans la campagne avant d'aller visiter ce joli petit musée dont on m'a souvent dit que les bâtiments moyenâgeux qui le constituent sont pleins de charme, que la cour intérieure est très belle et que les annexes sont pleines de découvertes. Je serai à l'abri de la canicule le matin à l'extérieur et au frais dans les épais murs de pierre pour le reste de la journée.

La nuit encore tellement silencieuse me donnait un agréable sentiment de plénitude. Mon estomac dormait encore, je me sentais si léger que je n'allais pas le réveiller. Prévoyant, je me suis équipé d'un solide pique-nique, sans oublier boisson, lunettes de soleil, chapeau, et suis sorti gaillardement. Quelle joie d'être en route avant le lever du jour !

Quelques heures de marche plus tard, me voilà bien content d'arriver au terme de mon trajet. C'était plus fatigant que prévu et j'ai les jambes toutes molles. Commençons la visite, il est à peine dix heures, je mangerai plus tard.

– Une entrée AVS, s'il vous plaît. AVS, oui. Ça ne se voit pas ? Merci du compliment.

– Vous savez, dès quarante ans, je ne différencie pas bien.

La toute jeune personne qui vient de m'accueillir garde les lieux toute seule. Ses collègues ne viennent que l'après-midi.

– Sans aide, vous ne craignez pas un afflux de visiteurs ?

– Oh non ! Vous êtes le seul et en été il n'y a

jamais personne avant le milieu de l'après-midi. Elle me remet un plan du musée : c'est un vrai labyrinthe à travers tous ces bâtiments qui ont subi de belles restaurations. Les poutraisons sont mises en valeur et les portes modernes en verre épais d'un verdâtre profond s'accordent très bien avec ces vieilles pierres. J'apprécie.

Je visite les premières salles et un quart d'heure plus tard, je pousse la lourde porte de la cour. Comme on me l'avait dit, c'est un très bel endroit. C'est calme et la fontaine qui glougloute à côté du banc de pierre crée une atmosphère de paix très agréable. Je me sens vraiment à l'aise ici.

Un panneau fléché indique « Salle de la prison ». Je le suis et passe une grille très ancienne qui s'ouvre en grinçant sur un escalier en colimaçon. Il fait plus frais ici, c'est bienvenu. La descente est un peu sombre. Et puis l'escalier est bien raide. Le couloir n'est pas vraiment large. Jusqu'à quelle profondeur vais-je m'enfoncer ?

Arrivé en bas, je découvre une salle sans fenêtre, humide et suintante. J'entends de l'eau qui goutte de façon bien sinistre. Quelques anneaux scellés dans la paroi ont servi à l'époque à y attacher les prisonniers. J'en soupèse un. Qu'il est lourd. Rien que son poids décourage de toute évasion. Je pense à ceux qui ont passé ici des années de souffrance et de désespoir. Comment ont-ils fait pour survivre ? Ne sont-ils pas morts au bout de quelques mois ? L'endroit me révulse de plus en plus et je fais demi-tour sans demander mon reste. La montée est pénible, je hâte le pas, m'époumone, mais je ne ralentirai pour rien au monde.

Quelques trop longues minutes plus tard je me retrouve de nouveau dans la cour. Elle me paraît bien petite maintenant. Et puis on ne voit qu'un ridicule bout de ciel tout là-haut.

J'ai besoin d'espace. J'ai faim. Je décide donc de sortir. Je reviendrai terminer ma visite après avoir mangé.

Je pousse la porte vitrée, et, rien ne se passe. J'essaie encore, c'est fermé. Je regarde à travers le lourd verre blindé et ne vois que des salles désertes. Zut, je veux sortir !

Bon, Gaston, du calme. Ce n'est pas parce que tu es dans un vieux château qu'il faut imaginer que tu es prisonnier comme au Moyen Âge. Je veux sortir ! Que faire ? Comment appeler pour qu'on vienne m'ouvrir ?

J'essaie de reprendre mon calme – c'est stupide de paniquer pour si peu.

Je décide de téléphoner.

Mais à qui ? Comment appeler l'accueil ? Avec mon vieil appareil, je n'ai que les numéros de mes proches amis. Essayons déjà Charlotte, elle va au moins me conseiller. Elle ne répond pas. J'essaie encore.

– Allô ! Enfin Charlotte ! Tu en as mis du temps pour répondre !

– T'es pas malin Gaston. Je suis à vélo, et ce faux plat est épuisant. Il fait vraiment trop chaud.

Mon amie n'arrivait pas à reprendre son souffle, mais je n'en avais cure : « – Je suis coincé dans la cour du musée. Peux-tu appeler à la réception pour qu'on vienne m'ouvrir ? Je veux sortir ! »

– Et comment je saurais le numéro de ton musée ? Reprends ton calme et retourne essayer.

Je suis donc revenu à la porte avec Charlotte au bout du fil. J'ai respiré, je me suis concentré, j'ai bien lu « POUSSER » et me suis appuyé de toutes mes forces contre la porte en baissant entièrement la poignée. Mais rien ne s'ouvrait pour moi : « – Je veux sortir ! »

– Calme-toi. Quel empoté tu fais ! Je m'occupe de trouver le téléphone de ton musée et on viendra t'ouvrir. Mais prends patience, sacré nom d'une pipe !

J'ai raccroché sans un mot, vexé de m'être fait



Claire Bolay

Lavaux lac et montagnes,
huile et encaustique,
50x70 cm, 2022

bousculer. Pourtant, la colère de Charlotte m'a ramené à un peu de raison. Du coup, je me suis installé sur le banc bien décidé à rester calme: « – Je veux sortir ! » « – Tout à l'heure mon vieux, tout à l'heure ». Tout en me parlant à haute voix pour me rassurer, j'ai commencé à dévorer mon repas.

Étant à jeun depuis tôt matin, j'avais vraiment faim. La petite fontaine glougloute, mon estomac digère et une bienfaisante fatigue m'envahit subitement.

Pendant ce temps, Charlotte est au téléphone: « – Bonjour je suis Charlotte mais tout est fermé et je vous appelle parce que je peux pas y être avant une demi-heure et que mon ami il est très mal dans la cour du musée et il ne va pas bien et pardon moi je suis tout essoufflée à cause de la montée et il faut le sortir de là » CLIC « – Zut plus de batterie ! »

– Monsieur le commissaire, encore une alerte, c'est au musée du château, un accident ou une attaque cardiaque !

– Encore ! Mais qu'est-ce qu'il y a aujourd'hui ? Est-ce qu'il nous reste seulement une ambulance ?

J'attends toujours dans cette cour sans couleur et sans pesanteur. Tout est en train de flotter autour de moi. Il fait de plus en plus chaud. Le ciel bleu tout là-haut, si haut, si lointain. Les corbeaux croassent de plus en plus fort. Les murs tournent et se rejoignent. Je suis lourd, très lourd. Non, très léger. C'est seulement ma tête qui est lourde. Je sens qu'on me touche. Je croyais que les Martiens étaient verts. Mais ils sont tout blancs. Je ne comprends rien à leurs sons. Je suis rassuré. Qu'est-ce qu'il fait chaud, que j'ai sommeil. Il fait noir. Que ces anneaux sont lourds. De nouveau les Martiens. Mais ce sont peut-être des Vénusiens puisqu'ils sont tout blancs. Que disent-ils ? Je ne comprends toujours pas: « – Il est là, tout effondré sur le banc. Ses bras pendent et il a la tête renversée. » Le geôlier va encore venir me secouer. Il pue. On m'appelle au loin. Je m'envole tout doucement. Charlotte regonfle le pneu de

son vélo. Maintenant il y a assez de pression. Les Extra-Terrestres vont pouvoir repartir. Vite avant qu'on ne les fasse prisonniers. J'entends les gardes en armures courir.

Quand je me suis réveillé, j'étais sur une civière et Charlotte venait tout juste d'arriver: « – Le médecin dit que ce n'est pas grave. Tu as dû faire un malaise vagal ou quelque chose comme ça, mais maintenant c'est fini. On va rentrer tranquillement chez toi et tu vas te reposer. N'est-ce pas ? »

- Pas besoin de me parler comme ça. Je vais très bien.
- Mais tu es resté inconscient pendant tout le transport.
- Le transport ? Je suis où ?
- On t'a amené ici au frais dans un bureau du musée.
- Tu sais, je me suis endormi, et quand je dors, je dors. J'ai toujours été très difficile à réveiller.

Après avoir chaleureusement remercié toute l'équipe de secouristes, nous nous sommes préparés à rentrer. J'étais de mauvaise humeur et très dédisposé. Une question me trottais toujours dans la tête. À la sortie du bâtiment je me heurte de nouveau à une porte vitrée qui ne veut pas s'ouvrir: « – Ça recommence ! »

- Pousse Gaston, pousse.
- Mais c'est marqué TIREZ !
- Oui, de l'autre côté de la vitre ! Tu lis à l'envers !
- Une fois nous deux sortis, je m'arrête sur le trottoir.
- Excuse-moi Charlotte, j'aimerais revenir dans la cour du musée.
- Tu n'as pas toutes tes affaires ?
- J'aimerais juste vérifier quelque chose avec toi.

■ Signé Gaston

LUTTONS POUR L'AVS

13^e rente AVS, situation début mai 2025

Ci-dessous l'essentiel, en dix lignes, de ce qui a été décidé jusqu'ici.

- La 13^e rente AVS sera versée pour la première fois en 2026.
- Elle sera versée en une seule fois, comme un 13^e salaire.
- Elle sera versée en décembre.
- Elle est exclue du revenu déterminant pour le calcul des PC, elle n'aura donc aucune incidence pour les bénéficiaires de PC.
- Il n'y aura pas de 13^e rente pour les bénéficiaires de l'AI.
- Les femmes de la génération transitoire AVS21 ne bénéficieront pas du supplément compensatoire dans la 13^e rente.
- Le financement spécifique de la 13^e rente demandée par le Conseil fédéral est différé, voire reporté à la réforme globale de l'AVS en 2026.

Maintenant, celles et ceux qui souhaiteraient en savoir davantage, peuvent prendre connaissance des textes suivants.

Mon dernier compte rendu des débats sur la mise en œuvre et le financement de la 13^e rente AVS, (N° 5/2024 du *Courrier de l'AVIVO*) se terminait sur l'annonce de la position du Conseil fédéral à la suite de la consultation des milieux concernés et les réactions suscitées par cette annonce. Voici la suite.

L'avance du dossier de la 13^e rente AVS comporte plusieurs chapitres. Vous trouverez ci-dessous deux textes relatant deux de ces chapitres.

- La mise en œuvre de la 13^e rente.
- Cas des femmes de la génération transitoire AVS21.

Par commodité j'utilise quelques abréviations : CSSS-N, Commission de la sécurité sociale

et de la santé publique du Conseil national. CSSS-E, Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats. PC, prestations complémentaires.

La mise en œuvre de la 13^e rente AVS

(quand? comment?)

Les auteurs de l'initiative étaient clairs et transparents. Soit dans le texte de l'initiative, soit lors de la campagne précédent le vote, ils ont toujours exprimé la volonté :

1. que la 13^e rente soit versée en une fois, avec une préférence pour le mois de décembre et ceci au moins dès 2026,
2. qu'elle ne devait pas être prise en compte dans le calcul des revenus déterminants pour l'octroi des prestations complémentaires (PC).

La volonté populaire s'étant clairement et fortement exprimée avec 58 % des suffrages et une majorité des cantons, tant le Conseil fédéral que les Chambres fédérales ont adopté sans opposition ces modalités pour la mise en œuvre de cette 13^e rente à inscrire dans la Constitution fédérale et la loi sur l'AVS (LAVS).

Une alerte a toutefois suscité quelque inquiétude. Peu de temps après l'acceptation de l'initiative, quelques médias ont rapporté des déclarations selon lesquelles la 13^e rente serait versée sous la forme d'une augmentation de la rente mensuelle de 8,3 % et non versée en une seule fois comme un 13^e mois. Tentative revancharde des perdants de la votation, mauvaise lecture juridique? La réaction a été rapide.

Quelques jours après ces publications, le 14 mars 2024, le conseiller aux Etats Jakob Stark (UDC/TG) dépose une motion intitulée : « Le Conseil fédéral est chargé de verser une fois par an, en novembre ou en décembre, la 13^e rente AVS approuvée par le peuple. » N'oublions pas qu'une partie des électeurs de

l'UDC, contre la direction de leur parti, a voté pour l'initiative.

La motion est acceptée par le Conseil fédéral, puis par le Conseil des Etats et le Conseil national. Si l'acceptation de cette motion réglait le problème du versement de la 13^e rente en une seule fois, restait encore à confirmer l'année de sa mise en œuvre, le mois du versement et surtout le problème de son financement.

Le 16 octobre 2024, le Conseil fédéral adopte le message relatif à la mise en œuvre et au financement de la 13^e rente AVS, destiné au Parlement. Pour ce chapitre retenons de ce message ce qui est relatif à la mise en œuvre.

- La 13^e rente AVS doit être versée **une fois l'an, en décembre, à partir de 2026**.
- Elle ne doit pas conduire à une réduction ou à une suppression des prestations complémentaires (PC). Elle doit donc être exclue des revenus déterminants dans le calcul des PC.

Ce qui répond aux volontés des auteurs de l'initiative.

À partir de là, au rythme du processus et des sessions parlementaires, l'affaire est vite réglée. De la saisie du dossier par la CSSS-E, le 29 octobre, jusqu'au vote final du Conseil des Etats et du Conseil National le 21 mars 2025, les modalités de mise en œuvre de la 13^e rente sont adoptées sans opposition et quasi pas de débat.

Le choix du versement de la 13^e rente en décembre permet de régler les nombreuses factures de fin d'année et une approche plus chaleureuse des Fêtes. En outre il permet de distinguer clairement entre la rente de vieillesse mensuelle et le supplément de la 13^e rente qui n'est pas pris en compte dans le calcul des PC. En revanche, la 13^e rente ne bénéficiera qu'aux retraité·e·s encore en vie au mois de décembre !

■ Roland Rapaz

Pingrie à l'égard des femmes de la génération transitoire AVS21 dont l'âge de la retraite est progressivement repoussé à 65 ans

Avec l'acceptation de la réforme AVS21, environ 600'000 femmes nées entre 1961 et 1969 dont l'âge de la retraite va progressivement passer de 64 à 65 ans, recevront une compensation financière variant de 12,50 francs à 160 francs mensuels en fonction de leur année de naissance et de leurs revenus.

Innocemment, les partisans de la 13^e rente AVS pensaient qu'il allait de soi que ces femmes toucheraient également cette compensation avec la 13^e rente. Que nenni! Le Conseil fédéral ne veut pas appliquer le supplément compensatoire à la 13^e rente des femmes qui sont au bénéfice de ce supplément.

Ce cas spécifique fera l'objet de l'affrontement de deux points de vue au sein de la CSSS-N d'abord puis au Parlement.

Le Conseil fédéral avait dans son message

au Chambres écarté cette situation avec l'argumentation que le supplément versé à titre compensatoire aux femmes de la « génération transitoire » « est versé en dehors du système de l'AVS et ne fait pas partie de la rente de vieillesse; il n'est pas indexé et est versé indépendamment de la rente. Dès lors, la 13e rente de vieillesse ne doit être accordée que sur les rentes de vieillesse de l'AVS et le supplément ne doit pas être pris en considération » affirme le Conseil fédéral.

Cela signifie que la 13^e rente AVS que ces femmes recevront sera inférieure à celles qu'elles recevront au cours des douze mois de l'année.

Le 17 janvier 2025, Léonore Porchet, conseillère nationale (Les Vert·e·s/VD), membre de la CSSS-N indignée, propose à ses collègues de

la CSSS-N de corriger ce qu'elle considère comme une «injustice». Pour la conseillère nationale, les femmes en question sont triplement pénalisées. Elles sont défavorisées en ce qui concerne la 13^e rente, l'absence de renchérissement de leur supplément et elles doivent travailler une année de plus.

Pour la majorité de droite et du Centre de la commission qui suit l'argumentation du Conseil fédéral le supplément versé au titre de compensation aux femmes de la « génération transitoire » ne doit être payé que douze fois et non treize fois, c'est-à-dire que leur 13^e rente doit être égale à une des douze rentes mensuelles hors supplément. À cet effet, la majorité de la commission décide par 14 voix contre 8 et 2 abstentions, d'en rester au projet du Conseil fédéral.

Au Conseil national, le 3 mars dernier, Léonore Porchet au nom de la minorité de la CSSS-N défend vigoureusement le droit pour ces femmes de la « génération transitoire » de recevoir une 13^e rente comprenant le supplément compensatoire.

Elle dénonce: « (...) c'est méprisant. Le Conseil fédéral fait preuve de pingrerie. On fait des économies de bouts de chandelles. »

La droite et le Centre à quelques rares exceptions reprendront les arguments du Conseil fédéral pour refuser la proposition Porchet. On entendra même à nouveau le refrain de l'appel à la patience, que la situation des femmes sera améliorée lors de la prochaine réforme globale de l'AVS. « Les femmes n'ont pas besoin d'une exception. Il y a plus efficace: la révision complète de l'AVS, qui doit permettre de revoir les rentes de couple et celles de veuve, et un 2^e pilier correct » promet Madame de Quattro (PLR/VD).

Souvenons-nous! Lors des débats sur AVS 21 la droite, et plus particulièrement les femmes de droite, soutenaient le passage de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans et les faibles compensations qui leur étaient octroyées en argumentant que les inégalités que rencontrent les femmes dans la prévoyance vieillesse

seraient résolues avec la réforme LPP21. Or, le projet présenté à votation n'offrait rien de tel. Maintenant la droite tient le même discours en reportant cette fois-ci la résolution de l'inégalité des femmes dans la prévoyance vieillesse à la grande réforme globale attendue pour 2026. « Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent » disait le Président français Jacques Chirac.

Au final une majorité de droite et du Centre, par 113 voix contre 78, suit le préavis de la majorité de sa commission, qui est de ne verser le supplément compensatoire prévu que pour 12 rentes et pas dans la 13^e.

■ Roland Rapaz

PUBLICITÉ

PORTRAIT DE BÉNÉVOLES ENGAGÉS

Le Conseil consultatif des seniors

Le Conseil consultatif des seniors a débuté ses travaux en septembre 2024. Constitué de 25 membres tirés au sort, il devrait permettre au Canton, selon le Département de la santé et de l'action sociale (DSASS), de prendre en compte au mieux les besoins des seniors dans le canton. Présentation de ce Conseil et interview de deux de ses membres sur leurs motivations à y participer.

En janvier 2024, le DSAS a annoncé la mise en œuvre de la politique cantonale de la vieillesse Vieillir2030. Dans ce contexte, le Département a lancé l'idée de créer un Conseil consultatif des seniors (COCOS). Pour cela, il a lancé un appel à candidatures par l'intermédiaire des médias en annonçant que les 25 futurs membres seraient tirés au sort. 480 personnes ont répondu à cet appel. Cette manière de faire avait d'ailleurs été fortement critiquée par l'AVIVO. Ce tirage au sort tenait compte de quelques critères, notamment une représentation de toutes les régions du canton et une répartition égale entre les hommes et les femmes.

Les objectifs annoncés du COCOS sont de rester en liens concrets avec les préoccupations des seniors dans l'élaboration de la politique de Vieillir2030 et d'impliquer des personnes concernées. Mme Ruiz, conseillère d'État et cheffe du DSAS, dit vouloir compter sur le vécu, les connaissances et les souhaits des aînés pour aider le département à élaborer cette politique. Ainsi, le Conseil, qui s'est rencontré pour la première fois le 24 juin 2024, sera réuni 4-6 fois par année et appellé à prendre position sur les enjeux liés à Vieillir2030. Il sera consulté sur différents projets, participera à des groupes de travail thématique et des projets de recherche, contribuera à l'organisation de conférences et décernera le prix des seniors destiné à récompenser une initiative innovante dans le

domaine de la vieillesse. De plus, il servira d'ambassadeur des seniors auprès de l'État et des professionnels qui travaillent avec des personnes âgées.

Interview de Patrizia Clivaz (Crissier) et Alain Racine (Oleyres, Broye)

Qu'est-ce qui vous a motivé à vous engager dans le Cocos?

Patrizia Clivaz: J'ai 73 ans cette année. Je suis veuve depuis six ans. Et, après un parcours professionnel dans le champ de la santé, plus particulièrement des soins à domicile, je me sentais motivée à participer aux réflexions et aux projets que mène le DSAS au sujet des aînés. J'ai donc postulé

et été nommée. Je trouve aussi important, en tant que citoyenne, de rester informée et active socialement et politiquement. J'ai également d'autres engagements: j'ai quatre petits enfants que je vois régulièrement. Je suis aussi conseillère communale socialiste depuis une bonne quinzaine d'années.

Et, depuis peu, je fais partie de l'Association Nela qui met en lien les jeunes migrant·e·s avec des citoyen·ne·s suisses prêt·e·s à partager ponctuellement des moments de convivialité avec leurs amies et créer des ponts entre les cultures. À ce titre, j'accompagne un jeune homme du Burundi qui, après de multiples contacts, vient de trouver un apprentissage. J'en suis très heureuse.

En dehors de mes activités sociales et de grand-mère, je fais de la couture, je prends des cours d'italien, je fais du vélo et pars régulièrement



une semaine chaque année pédaler avec une amie.

Ainsi le Cocos est un engagement logique qui correspond à mes intérêts et mes engagements. J'espère beaucoup que nos voix seront utiles et entendues !

Alain Racine: Je vais sur me 66 ans et je suis retraité depuis trois ans. J'ai eu de très gros problèmes de santé et suis heureux d'avoir pu les surmonter et être actif, notamment dans le cadre du Cocos. J'ai été très content d'être tiré au sort, comme représentant de la Broye qui est une

région oubliée par les Autorités. Pour elles, le Nord vaudois s'arrête à Yverdon !

J'ai d'autres activités de retraité: je suis patient-expert et fais donc partie du comité de pilotage du département de la santé; je suis aussi patient simulé à l'École la Source et membre de l'Association Proche-Aidants Vaud. Dans ce cadre, j'ai participé très activement à une manifestation que j'ai partiellement organisée à Avenches et qui permettait aux associations actives sur ce terrain de se présenter.

En fait, j'apprécie beaucoup d'aider, de conseiller, de motiver !

J'ai neuf petits-enfants qui sont adolescents et adultes et que je vois donc quelquefois le week-end.

Comme j'avais un métier très prenant, je n'avais pas d'activités bénévoles avant ma retraite. Je suis très content d'avoir été nommé au Cocos parce que j'aime bien être le frelon, celui qui pique ! Ainsi, j'espère que les voix des patients, et des habitants de la périphérie vaudoise, seront entendues.

- Article et propos recueillis par Gérald Progin



Alain Racine à Avenches présente au public la section de l'AVIVO de Payerne en voie de constitution

Pour les habitants du district de la Broye-Vully

Si vous souhaitez adhérer à la section ou vous engager dans le comité, vous pouvez prendre contact avec:
Alain Racine
AVIVO Payerne et environs
Rue des Granges 24, 1530 Payerne
courriel à avivopayerne@icloud.com,
voire par téléphone au 078 826 56 53.

PUBLICITÉ

COUP DE PROJECTEUR

Au Musée Jenisch, dialogue entre poésie et arts visuels

Lorsqu'il nous a quittés, Philippe Jaccottet (1925-2022) a été reconnu par toute la presse et la critique comme l'un des plus éminents poètes de l'espace francophone. Son œuvre en vers libres, qui relève d'un lyrisme moderne, se situe entre la poésie et la prose. Elle prend parfois la forme des *haiku japonais*, ces très brefs poèmes où tout est suggéré. Ainsi dans *Violettes* : « Rien qu'une touche de violettes pâles, une touffe de ces fleurs faibles et presque fades, et un enfant jouant dans le jardin... » Une poésie donc très sobre, où l'auteur s'efface avec pudore devant la beauté du monde, et notamment de la nature. Jaccottet fut aussi traducteur (Goethe, les romantiques allemands, Homère). Mais nous n'avons pas la compétence pour évoquer davantage son œuvre littéraire... Celle-ci est entrée de son vivant dans la prestigieuse collection de la Pléiade, grâce notamment au travail de bénédictine d'une poète lausannoise contemporaine, José-Flore Tappy, grande

spécialiste de Jaccottet et qui fut une de ses amies proches.

Pour commémorer les cent ans de sa naissance, le Musée Jenisch a mis sur pied une petite exposition dans ses murs. Philippe Jaccottet s'est toujours intéressé à la peinture et a été l'ami de nombreux créateurs. Il n'a cependant jamais voulu jouer au critique d'art. Comme le dit très justement Florian Rodari, « il n'écrit pas sur la peinture, il écrit avec elle. » Notons que, parmi les écrivains, il a eu d'illustres prédécesseurs, comme Baudelaire ou Rainer Maria Rilke. C'est donc à un dialogue fécond que l'on assiste. Sur Giorgio Morandi, dont la sobriété et la rigueur s'accordent avec la poésie de Jaccottet, il écrit : « Je ne crois pas qu'aucun peintre ait travaillé un matériau plus pauvre; même pas Chardin, même pas Cézanne. » Ce propos est illustré dans l'exposition par une admirable *Nature morte* de 1957. De Marc Chagall, un *Souvenir de Vitebsk*, qui unit ses souvenirs



Albert Chavaz
*Sans titre, planche
5 pour Une famille
d'arbres de Jules
Renard (Gonin),*

1984
Aquatinte, eau-forte et
pointe sèche sur papier
japon, 190 x 270 mm

Musée Jenisch Vevey - Cabinet cantonal des estampes, Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prix
© Albert Chavaz / 2025, ProLitteris, Zurich
Photographie : Musée Jenisch Vevey

Albert Chavaz***Le Bouquet de camélias II,***

1973, Aquatinte sur papier vélin,
399 x 295 mm

Musée Jenisch Vevey - Cabinet cantonal des estampes, Foundation William Cuendet & Atelier de Saint-Prix
© Albert Chavaz / 2025, ProLitteris, Zurich
Photographie: Julien Gremaud

d'enfance, le monde juif hassidique et une église orthodoxe. Remarquons aussi un puissant *Paysage à Maloja*, très hodlérien, d'Alberto Giacometti. Plusieurs artistes, à la suite de Philippe Jaccottet et de son épouse dès 1953, se sont ensuite installés à Grignan, dans la Drôme, cette région qui joue un peu le rôle d'intermédiaire entre le Nord et le Sud de la France. Parmi eux, Italo De Grandi, qui en a rapporté de délicates aquarelles. Anne-Marie Jaccottet, épouse de Philippe, s'est vouée aussi à l'aquarelle, avec des œuvres toutes de subtilité privilégiant les couleurs pâles, montrant des fleurs et des fruits.

On l'a dit, cette exposition est de dimension très modeste. Et donc, si vous ne l'avez pas encore fait, profitez-en pour aller découvrir la salle consacrée à l'expressionniste Oskar Kokoschka, dont le Musée Jenisch possède le plus grand ensemble au monde, et la collection permanente, avec notamment son superbe ensemble de tableaux de Hodler. Dès le 27 juin, l'institution culturelle de la Riviera présentera le Saviésan Albert Chavaz (1907-1990), dont l'œuvre largement dédiée au Valais plaira sûrement à un large public. Beau programme estival à Vevey !

■ Pierre Jeanneret

« PHILIPPE JACCOTTET ET SES PEINTRES », MUSÉE JENISCH, VEVEY,
JUSQU'AU 17 AOÛT.

**Poème de Philippe Jaccottet****Lune à l'aube d'été**

*Dans l'air de plus en plus clair scintille
encore cette larme ou faible flamme
dans du verre quand du sommeil des
montagnes monte une vapeur dorée
Demeure ainsi suspendue sur la balance
entre la braise promise et cette perle
perdue*

L'Espace Graffenried à Aigle expose une photographe féministe

Après ses études à l'école des Arts et Métiers de Vevey, Monique Jacot (Neuchâtel 1934 - Épesses 2024) est devenue une grande photographe de presse. Cette femme passionnée de voyages a fait de nombreux reportages en Suisse et à l'étranger, notamment au Yémen. Ses travaux ont été reproduits dans des magazines illustrés célèbres de notre pays et à l'étranger: *Schweizer Illustrierte*, *Vogue* et autres. Il faut dire qu'elle a vécu l'âge d'or de la photographie de presse... avant que le développement et les succès rapides du numérique aient pu laisser croire que tout un chacun est un spécialiste du reportage! Elle s'est particulièrement intéressée à la condition féminine (écrivant même des ouvrages sur ce sujet), et à celle des ouvrières, par exemple celles qui travaillaient dans la confection des sous-vêtements Calida. La plupart de ces femmes nous sont montrées avec un regard assez las, dû sans doute à leur grande fatigue. Mais Monique Jacot a expérimenté aussi

des travaux de caractère plus esthétique. L'exposition est d'ailleurs intitulée « La figure et ses doubles ». D'où des photos parfois étonnantes, comme celle de zèbres au cirque Knie. Travaillant parfois sur des collages, son



Monique Jacot, *La Placette, Grand Magasin, Genève, 1991*

© Monique Jacot - Fotostiftung Schweiz, Courtesy Photo Elysée

œuvre n'est pas sans rappeler celle de certains surrealistes comme Man Ray. On regrettera juste que les concepteurs de la présentation n'aient pas utilisé tout l'espace disponible (un mur resté vide...) pour montrer davantage de photographies de cette artiste pionnière trop peu connue.

■ Pierre Jeanneret

« MONIQUE JACOT. LA FIGURE ET SES DOUBLES », JUSQU'AU 31 AOÛT, ESPACE GRAFFENRIED, AIGLE.

Monique Jacot, *Sans titre*, 1995

© Monique Jacot - Fotostiftung Schweiz, Courtesy Photo Elysée



BLOUSE BLANCHE ET ENCRE NOIRE

Comprendre et prévenir la confusion soudaine chez les personnes âgées

Avez-vous déjà remarqué qu'une personne âgée devient soudainement confuse, ne reconnaît plus son entourage, a du mal à parler ou semble complètement ailleurs ? Cet état, appelé « état confusionnel aigu (ECA) » ou « délire », peut survenir rapidement et inquiéter les proches. Bien qu'impressionnant, il est souvent transitoire et réversible une fois la cause identifiée et qu'il est pris en charge. Il est donc essentiel de savoir le reconnaître et d'adopter les bons gestes pour l'éviter ou y faire face¹.

Pour illustrer notre propos, voici l'*histoire de Mme O.*

Mme O., 82 ans, veuve, vit seule depuis plusieurs années. Elle est en bonne santé, bien que sujette à une légère perte auditive. Elle se rend chaque année dans un petit village de montagne où elle a passé de nombreux étés avec sa famille. Cette année, ses enfants lui ont organisé un séjour d'une semaine dans le même endroit, pensant lui faire plaisir.

À son arrivée à l'hôtel, Mme O semble d'abord contente, mais dès le deuxième jour, elle se montre inhabituellement agitée. Elle ne reconnaît plus les lieux et exprime une grande anxiété :

- « Ce n'est pas l'endroit où nous venions... Où est ma maison ? »
- *Elle oublie le chemin vers sa chambre et semble perdue dans le hall de l'hôtel.*
- *Elle se réveille en pleine nuit désorientée, croyant être chez elle et cherchant ses repères.*
- *Elle devient méfiante envers le personnel et ses propres enfants, refusant parfois de manger ou de boire.*
- *Sa fille remarque qu'elle n'a presque rien bu depuis leur arrivée et que son comportement a changé rapidement. Elle semble somnolente par moments, puis soudainement agitée et confuse.*

Pourquoi une personne âgée devient-elle confuse ?

L'état confusionnel aigu (ECA) n'est pas une maladie en soi, mais un « signe que quelque chose ne va pas » et qu'un déséquilibre affecte temporairement le fonctionnement du cerveau. Il peut être déclenché par plusieurs facteurs :

- Une maladie ou une infection : Une simple infection urinaire, une bronchite ou une grippe peut perturber le cerveau et provoquer une confusion soudaine.
- Une hospitalisation ou une opération : Après une intervention, le corps et l'esprit peuvent être chamboulés, surtout si la personne reçoit des médicaments pour la douleur ou l'anesthésie.
- Un médicament mal toléré : Certains médicaments (somnifères, antidiouleurs puissants, anxiolytiques...) peuvent provoquer des effets secondaires comme la confusion. Un arrêt brutal d'un traitement habituel peut aussi être problématique.
- Une déshydratation : Une personne âgée ressent moins la soif et oublie parfois de boire. Un manque d'eau peut entraîner fatigue, vertiges et troubles de la mémoire.
- Un manque de sommeil : Dormir mal ou être réveillé souvent peut troubler l'esprit.
- Un changement d'environnement : Être hospitalisé, changer de maison ou même passer quelques jours ailleurs peut déstabiliser et causer une confusion temporaire.
- Un problème sensoriel : Ne pas porter ses lunettes ou son appareil auditif peut rendre la communication difficile et favoriser l'isolement et la confusion.

¹ Cet article est une adaptation simplifiée de celui publié par la Dre Anne-Charlotte Audiau et ses collègues dans la Revue Médicale Suisse (Rev Med Suisse 2021 ; 17 : 1871-5) sur l'état confusionnel aigu chez les personnes âgées.

BLOUSE BLANCHE ET ENCRE NOIRE

Comment reconnaître un état confusionnel?

L'état confusionnel peut apparaître en quelques heures ou quelques jours et se manifeste par :

- Des troubles de l'attention : La personne a du mal à suivre une conversation, se perd dans ses pensées.
- Une désorientation : Elle ne sait plus où elle est, quel jour on est, ou ne reconnaît pas les personnes autour d'elle.
- Un changement de comportement : Elle devient plus agitée ou, au contraire, très calme et somnolente.
- Des hallucinations : Elle peut voir ou entendre des choses qui n'existent pas.
- Une difficulté à parler : Son discours devient incohérent, elle oublie des mots.
- Un changement d'humeur : Elle peut être anxieuse, agressive ou au contraire, triste et repliée sur elle-même.

Attention : L'état confusionnel hypoactif, où la personne semble juste fatiguée et silencieuse, est plus difficile à repérer mais tout aussi grave.

Retour à l'*histoire de Mme O.*

Les symptômes de Madame Jeanne sont caractéristiques d'un état confusionnel aigu, déclenché par plusieurs facteurs :

- *Changement d'environnement : Elle a perdu ses repères habituels.*
- *Déshydratation : Elle a bu insuffisamment, accentuant la confusion.*
- *Fatigue : Le voyage et le manque de sommeil ont aggravé son état.*

Que faire pour éviter cet état ?

La meilleure solution est la **prévention**, en adoptant quelques bonnes habitudes :

- Hydratation : Boire suffisamment d'eau tout au long de la journée, même sans soif.
- Alimentation équilibrée : Bien manger pour éviter la fatigue et le manque de nutriments. S'assurer que les prothèses dentaires sont mises et adaptées.
- Un bon sommeil : Garder des horaires réguliers, éviter les écrans le soir, et favoriser un environnement calme.

- Activité physique et stimulation : Marcher, faire des jeux de mémoire, discuter avec ses proches pour garder un esprit actif.
- Médicaments sous surveillance : Ne jamais arrêter un traitement sans avis médical et éviter les somnifères et calmants trop forts.
- Soins des sens : Vérifier que les lunettes sont adaptées, que l'appareil auditif fonctionne bien, et nettoyer régulièrement les oreilles pour éviter les bouchons de cérumen (le tout afin de faciliter l'expression de la personne et la communication avec elle).
- Un environnement rassurant : Garder des repères (horloge bien visible, calendrier à jour, photos de famille).

Que faire si une personne âgée devient confuse ?

Si un/e proche présente des signes de confusion soudaine :

- Rester calme et rassurant, lui parler doucement.
- Lui rappeler où elle est et ce qui se passe, sans insister si elle ne comprend pas tout de suite.
- Vérifier qu'elle a bien mangé et bu récemment.
- Éviter le bruit et le stress, privilégier un endroit calme et familier.
- Ne pas la forcer à se souvenir, mais l'accompagner avec patience.
- Contacter un médecin si la confusion persiste ou s'aggrave.

Sachez que dans la plupart des cas, une fois la cause identifiée (infection, médicament, déshydratation...), la personne récupère progressivement son état normal.

Retour à l'*histoire de Mme O.*

La fille de Mme O. l'aide à retrouver des repères en lui montrant des photos et en lui rappelant où elle est. Elle l'encourage également à boire régulièrement et lui propose des aliments riches en eau.

De plus, un médecin est consulté pour évaluer l'état de Mme O. et exclure une infection sous-jacente.

Après quelques jours, avec une bonne hydratation et un environnement plus structurant, Mme O retrouve progressivement ses esprits. L'incident rappelle à sa famille l'importance de prévenir ces épisodes, en veillant à une bonne hydratation, un sommeil de qualité et un accompagnement adapté lors de déplacements.

Et après un épisode de confusion ?

Même si l'épisode semble terminé, il est important de « suivre la personne de près ». Une confusion soudaine peut révéler un début de troubles de la mémoire. C'est pourquoi un bilan médical est conseillé dans les mois qui suivent.

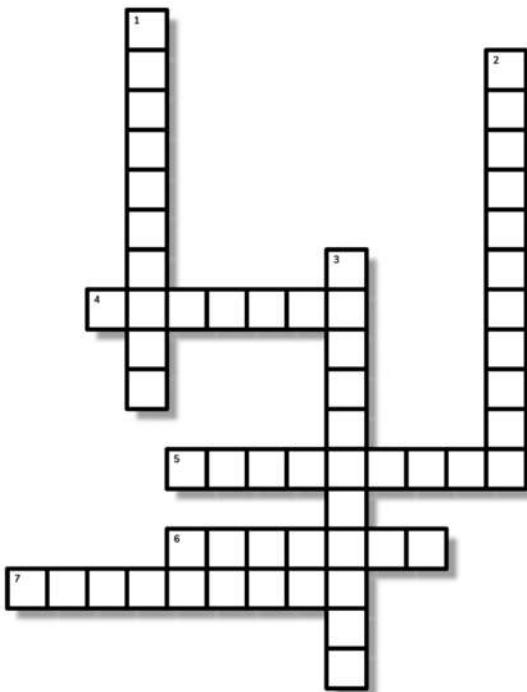
- Signaler l'épisode aux médecins pour éviter qu'il ne se reproduise.
- Surveiller son état général : fatigue, troubles de mémoire, changement d'humeur.
- Continuer les bonnes habitudes pour éviter une rechute.

En résumé

- L'état confusionnel aigu n'est pas une conséquence normale du vieillissement.
- Il est souvent déclenché par une cause précise (infection, hospitalisation, médicament, déshydratation, etc.).
- Il peut être évité avec des gestes simples comme une bonne hydratation, un sommeil régulier et un suivi médical adapté.
- S'il survient, il faut agir rapidement en rassurant la personne et en consultant un médecin.
- Un suivi médical est recommandé après un épisode de confusion.

Si un/e proche ou vous-même avez des questions à ce sujet, nous vous recommandons d'en parler à votre médecin de famille ou de prendre contact avec notre centre de gériatrie ambulatoire et communautaire

- Luana Duvernay & Anne-Charlotte Audiau
Médecins gériatres, cheffes-de-clinique



Verticalement

1. un environnement calme et rassurant aide à gérer un état confusionnel aigu
2. action de boire suffisamment pour éviter la confusion
3. certains d'entre eux peuvent agraver ou causer la confusion

Horizontalement

4. elle peut être affectée temporairement lors d'un état confusionnel
5. une intervention chirurgicale peut déclencher un état confusionnel chez la personne âgée
6. son manque peut entraîner une fatigue excessive et des troubles de la mémoire
7. trouble soudain de l'esprit pouvant entraîner une désorientation

4. Mémoire. 5. Opération. 6. Sommeil. 7. Confusion.
1. Appareil. 2. Hydratation. 3. Médicaments

Réponses

Contact:

Centre de gériatrie ambulatoire et communautaire (CGAC) du CHUV
Ch. de Mont-Paisible 16
1011 Lausanne, Tél: 021 314 50 79
Courriel: cgac@chuv.ch

RUBRIQUE SERVICE

La Fondation Vaudoise pour l'aide aux Rhumatisants



Vous souffrez de rhumatisme et êtes de condition modeste ? La Fondation est là pour vous aider !

Cette fondation d'utilité publique a été créée en 2001 grâce à des dons privés. Elle est soumise au droit suisse et son conseil de fondation est composé de trois à sept personnes, toutes bénévoles.

Elle a pour but d'apporter un soutien financier aux Vaudoises et Vaudois de condition modeste et qui souffrent de rhumatisme, maladie fort répandue et invalidante.

Elle peut notamment prendre en charge, du moins partiellement :

- Les séjours vacances accompagnés de la Ligue vaudoise contre le rhumatisme (LVR)
- Les cours d'activités physiques organisés par la LVR
- Les services ou fournitures non couverts par l'assurance maladie.
- Les aides financières d'urgence (accident, décès dans la famille, déménagement, moyens auxiliaires divers).

L'aide est en principe limitée à un objet pour max. CHF 1'500 par année.

Les demandes doivent parvenir à la fondation **avant** que la dépense n'ait eu lieu.

La Fondation ne répond par ailleurs pas aux situations d'endettement

Cette aide est réservée aux rhumatisantes et rhumatisants de **condition modeste**, soit celles et ceux qui sont au bénéfice de prestation complémentaire (PC), qui ne paient pas ou peu d'impôt, ou qui touchent un subside de l'assurance maladie.

Pour solliciter une aide, il suffit d'envoyer une demande à la Fondation accompagnée d'un certificat médical ainsi qu'une **preuve de votre condition modeste** (par ex. copie d'une décision de prestations PC ou copie de votre dernière taxation fiscale). Les informations et documents transmis sont confidentiels et traités par la Fondation en conformité avec la loi sur la protection des données.

Adressage des demandes :

info@aide-rhumatisants.ch ou par courrier à:
Fondation pour l'aide aux rhumatisants
Place de l'Hôtel-de-Ville 2, 1110 Morges

- Michel Guenot en association avec Martin Bucher

**Visitez le site internet de la fondation :
www.aide-rhumatisants.ch.**

Pour plus d'informations au sujet des cours et séjours de la LVR: Ligue Vaudoise contre le Rhumatisme, Morges/tél. 021 623 37 07.
<https://www.ligues-rhumatisme.ch/vd/prestations-et-cours>.

PUBLICITÉ

Déménager à la retraite ?

Pas très simple, quand on a vécu longtemps dans le même appartement, dans la même maison. Quand mes jeunes sont partis, puis après, quand j'ai pris la retraite, j'ai pensé à prendre un logement plus petit, à laisser de la place pour les familles plus jeunes, plus nombreuses... Mais le marché était tellement cher ! Mais j'avais adhéré à une coopérative et j'ai finalement trouvé un logement qui me correspondait.

Au fur et à mesure que les miens sont partis faire leur vie ailleurs, j'avais investi les espaces... il y avait de la place, alors à quoi bon jeter/donner/se séparer d'objets qui pouvaient encore servir, qui avaient encore un sens dans ma vie, auxquels j'étais attachée ?

Alors j'ai dû commencer peu à peu à vider toutes ces armoires, je ne pouvais pas et je ne voulais pas prendre tout cela avec moi. Essayons de ne prendre que le nécessaire, me disais-je... mais qu'est-ce qu'il est difficile de garder cette notion en vue ! Un premier tri est vite fait, des objets moins significatifs... après suivent les autres, plus nombreux, et quand je me rends compte que c'est de toute manière trop, j'essaye de devenir plus sévère avec moi-même.

Je vois ma vie défiler devant moi à travers tous ces objets, ma vie de femme, de mère, d'enfant, d'étudiante, de professionnelle, de militante, je vois ma famille grandir devant moi, mes parents, mes enfants, ma sœur, mon frère, mon mari, et même mes amis, toutes ces personnes qui ont été tellement importantes pour moi, ils étaient là, je devais les prendre avec moi, ou du moins quelque chose qui me permettrait de penser à eux, ceux qui sont ici et ceux qui sont ailleurs, penser à certaines occasions, à certains événements...

J'ai dû quand même me séparer d'objets importants, de livres (quelle déchirure), mais j'ai gardé tous ceux qui représentaient des souvenirs, pour lesquels j'avais de l'affection, ceux qui « me parlaient ».

Il y en a eu des cartons ! Des cartons pour le contenu desquels il a fallu trouver une place dans ma nouvelle demeure. En fait j'ai mis 3 mois pour faire mes cartons et 3 mois pour les défaire. Ce temps m'a permis de quitter l'endroit où j'avais vécu pendant 40 ans, le quartier dans lequel j'avais créé mes racines depuis 50 ans et pouvoir ainsi intégrer mon nouveau logement, mon nouveau quartier, mon nouvel environnement. Tout était nouveau, les vues depuis mes fenêtres (pas mal), les voisins (charmants), les magasins rares au début, des nouvelles habitudes, des nouveaux cheminement, une nouvelle vie... Les changements sont aussi une ouverture, n'est-ce pas ?

■ Andrea Eggli





Dominique Scheder. Né en 1948, Dominique Scheder, à la fois psychologue, chansonnier, poète et écrivain, cache une grande fragilité derrière son bagout et son accent de bon vivant. Il commence la chanson après des études en psychologie à Genève avec une licence obtenue en 1976. Il joue dans des bals de campagne et de petites scènes locales, il remporte le troisième prix des Chasseurs de son avec Folle jeunesse, il est invité à la télévision, chez Bernard Pichon. Ses textes justes et son jeu scénique surprennent et Pierre Dominique Scheder fait une entrée tonitruante dans le monde de la musique romande en 1973 avec Le Déménagement. Il remplit les cabarets-théâtres comme les Faux-Nez à Lausanne. Il remporte également le concours «Chantons la vigne à Vevey » en 1977, il chante avec Jean Villard Gilles, Jacques Higelin ou Jacques de Broncart et reçoit un accueil triomphal lors de la Fête de la chanson romande à Lausanne en 1979. En 1980, sa carrière artistique est brisée par l'irruption de la maladie. Il renoue avec la scène en 1988, lors d'un concert intitulé Trois grands de la chanson romande donné à Baulmes avec Michel Bühler et Sarcloret. Cofondateur et animateur du GRAAP, Groupe romand d'accueil et d'action psychiatrique, avec Madeleine Pont en 1987, Dominique Scheder utilise son expérience pour aider et soutenir les personnes atteintes de troubles psychiatriques. En 2001, il sort un livre album À quoi ça rime, un recueil de ses textes et chansons. Il publie six ouvrages entre 2004 et 2010. En 2004, il publie notamment un roman autobiographique, L'auto jaune, suivi en 2007 par Grains de ciel. Il a également sorti six albums. Papa depuis 2006, Pierre Dominique Scheder vit à Chexbres, en Lavaux, et continue de mettre son écriture et ses chansons au service des malades.

Le déménagement

Refrain

C'est fou c'qu'on est riche
Quand on déménage!
On en met du commerce
Dans ce petit bus!

Bon! par quoi va-t-on
commencer?
Eh bien! par la salle à manger,
Ce sera d'abord déjà ça de fait!
Fais gaffe aux doigts!

C'est bon ça passe...
Attention le vase,
Qu'il ne se casse!

Refrain

Avance un peu
Oh! il faut qu'tu r'cules
Pour décharger
Faudrait un camion à bascule!

Dis-donc la baignoire

J'peux pas la bouger

Imbécile c'est normal

Elle est scellée

Refrain

Qu'est-ce-que cette caisse ?

Mes rideaux ! touche pas !

T'as les mains pleines de graisse!

Allez loin là les gamins !

Vous bouchez l'chemin !

N'empêche, la p'tite Nicole,

Elle nous aide bien pour les
bricoles !

Refrain

Bon, écoutez,

Puisqu'il ne reste plus

grand-chose

Voilà ce que je vous propose :

Dans cinq minutes on fait
la pause.

Annette, où as-tu mis

le tire-bouchon ?

J'l'ai déjà mis dans un carton !

Oh! ça c'est malin !

Mais moi, avec un couteau,

J't' le sors l'bouchon !

Oh! c'est du bon,

Il descend mieux qu'les armoires,

Après dix litres c'est

encore à voir !

Refrain

Mais oui, je crois qu'on arrive au

bout

Encore ce petit chenit-là

Et pis c'est tout.

Et quand tout est fini

Y en a toujours un qui dit :

Si tu ne payes pas un demi,

On remet tout ça où on l'a pris !

AVEC NOS SECTIONS

Section d'Orbe et environs

Sortie printanière

Le 19 mars 2025, afin de fêter l'arrivée du printemps, 88 membres de la section d'Orbe et environs sont partis, tôt le matin, en direction du Jura français, à Montlebon.

Nous sommes accueillis sur place pour un excellent café croissant français. Cette pause a pu être appréciée dehors par les moins frileux, sous un soleil radieux. Il faut préciser que le site se trouve à 1200 mètres d'altitude.

Place ensuite à la visite du Musée Vie d'Antan, qui nous a ramenés en enfance avec de beaux souvenirs de cette époque de notre jeunesse : tracteurs, machines et matériel agricoles, classe d'école, buanderie, cuisine.



mémoires. Belle journée de détente appréciée par tous les participants.

■ Monique Quiquaz

Agenda des activités estivales de l'AVIVO Orbe et environs

Thés dansants les **1^{er} juin et 7 septembre**
Pique-nique au Refuge d'Agiez le **6 août**.



À midi, nous avons passé dans le restaurant qui se trouve à côté pour déguster un repas excellent et copieux. Reprise du car, en direction du lac des Taillères pour une pause afin de se dégourdir les jambes et se désaltérer. Panorama magnifique avec ce soleil qui ne nous a pas quittés de la journée.



Retour dans nos chaumières en fin d'après-midi avec plein de beaux souvenirs dans nos

Section de Morges et environs

Mercredi 2 avril, nous sommes partis pour Fribourg par beau temps avec 48 membres. Une belle équipée pour notre section. Pendant le voyage nous prenons le café





croissant au Restoroute de la Gruyère dans un décor magnifique de toutes les montagnes fribourgeoises. Puis nous reprenons la route pour Fribourg, à l'Espace Jean Tinguely et Niki de Saint Phalle pour une visite avant le repas.



À deux pas de la cathédrale, l'Espace est un lieu magique qui rend hommage à la créativité d'un couple d'artistes mythique du XX^e siècle ! Érigé en 1900, le bâtiment abritait, à l'origine, le dépôt des tramways fribourgeois. Aujourd'hui dans une ambiance mystérieuse et colorée, c'est devenu un lieu idéal pour découvrir, en Suisse, des œuvres majeures de Jean Tinguely et de Niki de Saint Phalle.

Nous reprenons le car pour nous rendre au restaurant la Clef à Fribourg, en traversant toute la ville. Un excellent repas nous est servi par un personnel très sympathique.

Ensuite, nous avons fait une courte halte pour nous dégourdir les jambes, avant de reprendre la route à 15 heures, en faisant une petite halte sur une aire d'autoroute afin de prendre un dernier verre. Notre arrivée à Morges après cette belle journée très ensoleillée nous a littéralement toutes et tous ravis !

■ Pierrette Spack

Agenda des activités de l'AVIVO Morges et environs

4 juin: Lac et barrage de Vouglans, avec un repas croisière

2 juillet: le Mont Chasseral

13 août: Grillade au Carré de la Nautique

3 septembre: Le Papiliorama à Kerzers

1^{er} octobre: Brisolée.

Section d'Yverdon-les-Bains et environs

Sortie au zoo de la Garenne

Qui n'a pas encore visité le zoo de la Garenne à Le Vaud ? C'est là qu'ont décidé de nous emmener notre présidente et son comité. Et l'idée s'est avérée très bien inspirée.

Dès l'entrée, notre attention est attirée par un écureuil tout heureux de se faire admirer dans ses voltiges et gambadées aériennes, parfois en s'arrêtant à quelques mètres de nous. Au sol, une flopée de souris grises folâtrent et se chamaillaient. Plus haut dans la volière, quelques oiseaux, dont un rossignol, chantent.

Tout en nous promenant dans le parc mi-forestier, nous avons pu voir et admirer beaucoup de pensionnaires, dont plusieurs sont encore inconnus de la plupart d'entre nous. Ils vivent dans de vastes enclos, souvent en forêt, entourés de clôtures diverses, efficaces et discrètes, adaptées à chaque espèce.

Nous avons vu deux chats sauvages (ou forestiers) très timides, qui aiment vivre cachés dans nos forêts. L'un des deux dormait sur une poutre métallique (!) qui soutient le dessus du grillage. Un loup surgit d'un buisson et traverse rapidement un espace sans végétation, nous laissant voir son aisance, sa souplesse et sa beauté... Des grognements nous informent que nous sommes près des sangliers, il y en a 5 – 6 couchés au soleil qui ronflent à qui mieux mieux. À les voir ainsi de près on comprend comment ces énormes bêtes avec leur museau pointu peuvent ravager en un rien de temps tout un champ de maïs.

AVEC NOS SECTIONS

Puis nous arrivons dans une vaste volière, accueilli par un bouquetin aux magnifiques cornes et quelques femelles aux petites cornes. Le troupeau broute tranquillement pendant que divers oiseaux volent au-dessus d'eux. Parmi eux, des ibis chauves. Vous les connaissez ? C'est un oiseau tout noir, un peu irisé, au cou mi-long, tête chauve et un plumet noir à l'arrière et un très long bec rouge vif. Peu craintif, il se promène parmi les bouquetins et les visiteurs. Sur un rocher, un vautour surveille les alentours et plus loin c'est un gypaète barbu installé à deux mètres au-dessus de nous qui nous observe, et que nous observons. Tout en haut, sur les rochers deux bouquetins se reposent profitant du soleil.

Tout en continuant notre déambulation, nous croisons quelques-uns de nos compagnons de sortie et profitons d'échanger quelques propos. C'est très agréable, ces petites rencontres, l'occasion de deviser avec des personnes que nous connaissons moins.

Dans un bosquet touffu, perchés sur un rocher, nous distinguons les petites oreilles de plumes dressées d'un couple de hiboux grands-ducs blottis l'un contre l'autre, ils ont l'air d'amoureux qui se cachent. Dans son étang privatif, une loutre lisse sa fourrure en se grattant. Plus loin, au bord d'un autre étang des tortues cistudes se prélassent au soleil. Dans un vaste enclos, bien aménagé avec tronc d'arbre biscornu, gros cailloux, trous dans la terre, amas de branches et bien sûr de l'herbe, nous cherchons le lièvre qui habite ici. Il ne daigne pas se montrer. Tout



comme les castors près de son barrage. Et le lynx dans la forêt, peut-être qu'on n'a pas assez attendu... car il y en a, certains l'ont vu. Des claquements de bec attirent notre attention : il y a des cigognes par ici. En effet, nous en découvrons deux : une qui est aveugle et qui reste dans un cabanon, et une seconde qui cherche sa nourriture dans un petit étang entouré de roseaux. Le zoo de la Garenne n'accueille pas seulement des animaux en bonne santé, il recueille aussi des animaux blessés ou abandonnés, les remet en forme afin de les relâcher dans leur habitat naturel. Parfois les animaux, trop atteints dans leur intégrité, finissent tranquillement leur vie là. C'est le cas d'une buse, incapable de voler, qui a son enclos privatif et se laisse tranquillement observer.

On a pu aussi observer l'agilité et la vivacité des fouines. Bien difficile de les photographier. Le temps de prendre l'appareil de photos, trois tourbillons de haute voltige sont déjà exécutés. Une odeur forte signale les cochons laineux dans leur vaste bauge.

Quand nos estomacs nous rappellent à l'ordre, nous nous installons au restaurant, où le repas nous attend. Le grand moment des discussions aussi. C'est le cuisinier lui-même qui nous sert un repas simple, bon, généreux. Le dessert est délicieux. L'endroit se promeut écologique, ce qui surprend certain·e·s, la vaisselle étant compostable.



Après le repas, certains retournent près des animaux, d'autres s'installent sur la terrasse et « batoillent » jusqu'à l'heure du départ.

Merci au comité de son choix, de la commande du beau temps, bien exécutée, de sa recherche d'aide pour avoir un prix de course défiant toute concurrence. Merci à la maison Vuagniaux et à son chauffeur qui nous a fait visiter la région pas très connue entre le Pied du Jura et La Côte lémanique. Que de jolis villages, de forêts et de vignobles traversés. La journée a été belle.

■ Arlette

Agenda des activités d'Yverdon et environs

Lundi 23 juin: Mont-de-Buttes, repas au Chalet des Prés

Mardi 15 juillet: Refuge à Valeyres/Ursins, dîner grillades et salades.

Mercredi 3 septembre: Plage d'Yverdon, marche et dîner au bord du lac.

Jeudis 16 et 23 octobre: Brisolée aux Alizés à Yverdon

Mercredi 17 décembre: Repas de Noël.

Section du Chablais vaudois

La section de Chablais a tenu son assemblée générale le 2 mai à Bex. L'occasion pour le président de rappeler qu'en 2024, le comité a pu organiser 3 sorties : une première à l'Etivaz, puis à la Fondation Pierre Gianadda à Martigny, et enfin une brisolée à Fully ; ainsi que le repas/animation de Noël à Bex.

Il a aussi mentionné les deux après-midis de rencontre autour du thème de l'AVS, puis celui des arnaques (en collaboration avec la police régionale).

La secrétaire a relevé une augmentation du nombre de membres et la trésorière le fait que l'augmentation des activités n'a pas péjoré les comptes de la section, grâce à un meilleur soutien de sponsors, dont tout particulièrement la Loterie romande.

■ Bernard Borel, pour le comité

Agenda des activités de la section du Chablais vaudois

La prochaine sortie de la section se fera au Château de Vullierens et ses magnifiques jardins, avec un repas à Bière **le 5 juin**.

Section de Sainte-Croix

Rencontre avec Béatrice Métraux sur la vie de la section AVIVO à Sainte-Croix

Pour renforcer la section de l'AVIVO à Sainte-Croix, nous organisons une rencontre au Foyer du Cinéma Royal **le jeudi 12 juin à 14h**. Nous avons réservé la petite salle qui se trouve juste à côté et nous vous y invitons à prendre une collation. Nous avons vraiment à cœur de poursuivre notre engagement en faveur des seniors de la région et de consolider notre présence. Pour enrichir la discussion et soutenir la dynamique de la section, votre présence est précieuse et largement souhaitée. Nous espérons vivement vous rencontrer à cette occasion pour aborder la thématique des aînés dans la région et les aspects pratiques à développer pour en améliorer la vie. Ne manquez pas de relayer l'invitation auprès de vos proches, voisin·e·s et ami·e·s si vous pensez que cela peut aussi les intéresser. Nous avons vraiment besoin d'être nombreux pour cette rencontre.

Réservez donc la date du jeudi 12 juin à 14h au Cinéma Royal. Au plaisir de vous rencontrer. Au besoin vous pouvez vous annoncer auprès de la coordination, par courriel à coordination@avivo-vaud.ch; ou par téléphone au 079 831 03 28. Le coordinateur des sections se fera un plaisir de vous répondre.

Section de Renens et environs

Visite du musée de la mécanique d'art à Sainte-Croix

Vendredi 7 mars à 13 h, 21 membres de l'AVIVO attendent leur guide arborant la casquette bleue de l'association, sur le quai 1 comme convenu. Quelqu'un signale que le train partira finalement du quai 2. En effet les CFF testent à Renens une nouvelle solution pour faciliter les correspondances entre l'IC de Genève et l'ICN du Pied du Jura. Comme ils aiment bien remplir leurs trains de bout en bout, on nous a réservé nos places en queue de la rame.

Yverdon, trois minutes pour passer de l'extrême sud du quai à l'extrême nord afin d'atteindre le train pour Sainte-Croix. Notre collègue Alice, s'aïdant de ses deux cannes, rame comme un rameur d'aviron en compétition. Eric bloque le départ du train en attendant les derniers de la course.

À partir de la station de Six Fontaines, la ligne de Sainte-Croix se convertit en une véritable ligne de montagne, inscrivant son tracé dans le flanc de celle-ci. La vue panoramique grandit au fur et à mesure que le train monte. Le regard des voyageurs embrasse toute la plaine de l'Orbe, d'Orny à Yverdon. Aux portes de Sainte-Croix, le versant non exposé au soleil conserve son manteau neigeux. C'est ce que rêvait de voir notre membre Ida.

Voici le musée qui nous accueille dans sa nouvelle version. Réunis dans la grande salle du fond, nous écoutons notre guide qui commence à faire fonctionner plus d'une dizaine de boîtes à musique. Que dis-je? Des

buffets monumentaux laissent apparaître des trésors d'instruments musicaux commandés par toute une mécanique. Et voici que piano et violons nous jouent une valse qui motive plus d'un membre à danser. Un ensemble avec banjo exécute un charleston. Puis c'est au tour d'un accordéoniste, ressemblant à Tino Rossi, de nous régaler avec un air de musette.

« Mesdames et Messieurs, attention à vos oreilles, éloignez-vous un peu. Voici l'orgue de barbarie qui divertissait les habitants du village sur la grande Place ». Le chef d'orchestre lève sa baguette et le concert jaillit de mille notes diffusant une version bien étouffée de la mélodie de la cucaracha mexicaine.

Passé ce magnifique moment d'émerveillement pour les yeux et les oreilles, chaque membre visite, à son rythme, les deux étages du musée. Un secteur fait hommage à l'entreprise Paillard en présentant ses radios, tourne-disques et j'en passe. Que dire de ces merveilleuses caméras super 8 de Bollex? N'oublions pas de montrer beaucoup de respect pour tout le petit outillage exposé. Il a été spécialement inventé pour pouvoir usiner les milliers de pièces différentes du monde de la mécanique.

Le musée présente divers objets non mécaniques. Ils enchantent le visiteur par les souvenirs qu'ils réveillent en eux. Une grande carte de la Suisse de 1712 attire le regard et la critique de nos deux ingénieurs, toujours à l'affût d'une imperfection: mais quelle forme si bizarre donnée au lac de Neuchâtel! C'était sans compter avec la correction apportée, il y a plus de cent ans, aux eaux du Pied du Jura et à l'abaissement des niveaux d'eau des lacs jurassiens. L'apparition de la Grande Cariçaie entre Yverdon et Yvonand donne un tout autre aspect au lac de Neuchâtel et la jonction en presqu'île des îles Saint-Pierre et des Lapins, chères à Jean-Jacques Rousseau, change la perception du lac de Bienna.

Vous qui n'avez pas pu vous joindre à nous, allez visiter ce musée à Sainte-Croix. Vous en sortirez enchantés comme le furent les visiteurs de ce jour.

■ Ernest Boget



À la recherche des nivéoles

Mercredi 26 mars, 12 membres débarquent en gare de Croy-Romainmôtier à la recherche de nivéoles. Il suffit de longer deux courtes rues pour se trouver dans le vallon du Nozon. Le chemin longe une charmante dérivation de la rivière qui alimentait jadis des moulins. Une petite reproduction nous en explique le fonctionnement. Voici justement le cours d'eau qui coule au bon débit avec son joli pont de pierre. Il court rapidement « droit sur les Allemagnes » pour emprunter les mots de notre poète Jean Villard Gilles.

Laissons la poésie pour gravir, en une longue pente douce, le flanc de la montagne couverte d'une forêt de feuillus. En ce début de printemps, les frênes et les chênes sont encore complètement dénudés. Certains, bien que toujours dressés, sont morts. D'autres s'appuient sur leurs voisins ou gisent au sol. Voilà une forêt laissée intentionnellement à elle-même ressemblant probablement à celle de la ville de Nagasaki, après le souffle provoqué par l'explosion d'une sinistre bombe. Retour chez nous. Nous respirons l'air frais et pur de notre paisible Jura. Enfin, voici la descente. Mais c'est plutôt une montagne russe qui nous attend car, en bas, le sentier repart vers le haut.

Nous sommes à la recherche des nivéoles. Elles se blottissent dans un charmant vallon ascendant tapissé tout de vert par le feuillage des plantes et des mousses couvrant les blocs rocheux. La saison s'est avancée. Elle nous laisse tout de même observer de beaux spécimens. Il a fallu que notre guide Janine nous fournisse une photo prise l'année d'avant



pour voir le vallon blanchi par les milliers de collerettes des fleurs.

Le chemin est une très belle piste d'obstacles où il faut choisir entre passer en courbant l'échine ou enjamber les troncs. Peu importe, nos marcheurs et marcheuses sont de véritables gymnastes spécialistes du 100 mètres haies. Redescendus au village de Croy, notre amie Sangouane nous offre la verrée au buffet de la Gare, le temps de récupérer nos forces, mais heureux de cette merveilleuse balade.

■ Ernest Boget

Musée de l'Hermitage, une invitation à un après-midi culturel

Il y a un an, le comité avait décidé d'apporter une note culturelle aux activités de notre section en proposant des visites de musées. L'expérience a débuté avec l'exposition Steinlen à la Plateforme 10 du MCBA de Lausanne. Mais toute mise en route demande de l'endurance. Votre chroniqueur s'était retrouvé seul avec notre présidente pour admirer les œuvres de notre compatriote !

Mercredi 19 mars, treize membres ont répondu à l'invitation pour visiter le musée de l'Hermitage. Appel entendu. Nos visiteurs



AVEC NOS SECTIONS

ont été enthousiasmés à la vision des Trésors provenant du Petit Palais de Genève mis à disposition de l'Hermitage.

Dès l'entrée on tombe sur des chefs-d'œuvre, comme ce tableau du Pont de l'Europe près de la gare St-Lazare à Paris de l'impressionniste Gustave Caillebotte. La composition de cette toile est le fruit d'une construction suivant deux points de fuite différents qui attirent l'attention de manière déconcertante: sur les bâtiments haussmanniens au fond de la place et sur les personnages au premier plan. Pourtant, l'élément marquant du tableau est le treillis, élément géométrique formé par la structure métallique du pont ferroviaire. Par opposition, les personnages viennent donner une image paisible à côté de ce monstre d'acier.

Le musée fait un honneur mérité aux femmes peintres, nées dans l'Empire russe et qui ont émigré à Paris, notamment Tamara de Lempicka. Le tableau de ces deux femmes nues inspiré par l'époque du cubisme surprend par toutes les formes en rondeur.

Dans sa partie souterraine, le musée réserve un espace important à notre peintre d'origine suisse, Théophile-Alexandre Steinlen. On y retrouve toute une série de tableaux mettant en valeur les chats. Cette sélection permet à nos accompagnants du jour de voir ce qui, un an plus tôt, était exposé à Plateforme 10. Mais n'oubliions pas de mentionner les œuvres poignantes, mettant en valeur les pauvres gens évoluant dans les rues de Paris en cette époque



difficile du XIX^e siècle. Félicitations à nos membres pour leur intérêt porté à la culture.

■ Ernest Boget

Activités AVIVO Renens et environs pour juin et juillet 2025

Thés dansants:

Le mardi 3 juin avec George. Vous y danserez de 14h à 17h à la salle de spectacles de Renens. Coût d'entrée, par personne: CHF 5.-.

Balades autour de Renens avec Gaby

Tous les lundis sauf les lundis fériés, départ à 9h depuis la place de la Gare, Renens sud.

Informations auprès de Gabriel Borcard au 079 853 96 93 ou gabrielborcard@gmail.com

Balades avec Janine (Prière de s'inscrire auprès de Janine, min. deux jours avant la date au: 079 523 27 00).

Balade de 12 kilomètres de Palézieux, Ecoteaux et Remaufens. Mercredi 11 juin.

Départ de la voie 5 de Renens à 9h50 ou de la voie 1 de Lausanne à 9h58.

Balade le long de la Mionne, puis après le pique-nique nous longerons la rivière Broye. Retour par le train depuis Remaufens.

Ne pas oublier: pique-nique avec boisson en suffisance, bonnes chaussures et bâtons.

Section de Lausanne

Un reflet du travail du Grand Conseil

La tentative ratée du mois - Information du Grand Conseil vaudois

Le Grand Conseil a supprimé la responsabilité solidaire des conjoint·es pour les impôts impayés en cas de séparation ou de décès. Aujourd'hui nous avons tenté, en vain, d'obtenir la rétroactivité dès 2014 suite à la suppression de la responsabilité solidaire des conjoint·es pour les impôts impayés en cas de séparation ou de décès.

Dans le dernier bulletin de l'AVIVO Lausanne, je vous informais que le Grand Conseil avait pris la décision de supprimer la responsabilité solidaire des conjoint·es. Cette pratique

permettait à l'Etat de réclamer la totalité de la dette fiscale à l'un ou à l'autre, peu importe qui a gagné l'argent ou causé le retard, même en cas de séparation ou de divorce. Une pratique clairement discriminatoire pour les femmes puisque, en trois ans, l'Etat a poursuivi 510 femmes et 15 hommes.

■ Céline Misiego

Projet du Service de l'économie de la Ville de Lausanne. Dispositif - SEATRAC Mover

Dans une volonté d'améliorer l'accessibilité des plans d'eau et de répondre aux attentes de la population et des touristes en matière d'inclusion, le Service de l'économie de la Ville de Lausanne a inauguré sur la plage de Bourget le 4 avril 2025, l'installation du premier dispositif SEATRAC Mover.



Lausanne devient la première ville de Suisse à proposer le SEATRAC Mover, un dispositif mobile révolutionnaire permettant aux personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées d'accéder au lac en toute autonomie. Grâce à une rampe mobile submersible et un siège motorisé, ce système garantit un accès facilité et inclusif à la baignade, en toute sécurité.

Reflets du travail des représentants de l'AVIVO auprès des TL

L'AVIVO Lausanne remercie chaleureusement M. Johan Pain de nous représenter auprès des TL. Ayant travaillé aux TL pendant plusieurs années comme chauffeur, quoi de mieux pour défendre les intérêts de nos membres ? M. Johan Pain participe aux assemblées générales et défend les points essentiels pour nos aînés. Par ailleurs, Mme Monique Cosandey participe aussi activement à divers ateliers de réflexion concernant les plaintes

ou encore certaines problématiques que peut rencontrer une personne à mobilité réduite, âgée ou handicapée. À ces rencontres avec les TL sont représentées l'AVIVO et d'autres associations et organismes, ce qui permet souvent de trouver des solutions pour que les seniors puissent utiliser les transports publics dans les meilleures conditions.

L'AVIVO Lausanne remercie chaleureusement Monique et Johan pour leur engagement.

Section de Nyon et environs

Ballade à Annecy le jeudi 12 juin, avec une croisière-promenade sur le lac et repas à La Grange à Jules au village de Chapeiry.

■ Joëlle Carriot

Recherche de bénévoles pour le comité de la section de Nyon

La section de Nyon recherche activement des personnes qui partagent la défense des intérêts des personnes âgées et qui puissent rejoindre le comité. Aucune compétence particulière n'est requise si ce n'est de la motivation dans l'organisation d'évènement et qui sont prêtes à s'engager activement et à consacrer du temps aux projets de l'AVIVO.

Si vous êtes intéressés à rejoindre le comité, veuillez SVP, prendre contact avec la présidente Joëlle Carriot, tél. 079 661 40 16 ou par e-mail: jocarriot@gmail.com.

La section de Nyon est impatiente de découvrir de nouveaux talents et de nouvelles idées pour enrichir le comité. Ensemble, nous pouvons continuer à faire avancer notre mission et à avoir un impact positif sur notre communauté. Merci pour votre intérêt et votre engagement.

LUTTONS POUR LA SANTÉ

Faire payer toujours plus les malades et donner plus de pouvoir aux assureurs: les fausses solutions de la droite

Une motion UDC propose d'augmenter la franchise minimale de l'assurance maladie en prétendant que cela freinerait la hausse des coûts de la santé. Cette proposition part de l'idée erronée que les patients abuseraient des soins alors que les statistiques montrent que la population suisse consulte en moyenne moins que celles des pays de l'OCDE. Il n'y a donc pas de surconsommation et les coûts explosent pour d'autres raisons: innovations médicales, vieillissement de la population, prix exorbitants des médicaments et marges excessives de certains prestataires.

En revanche, les conséquences d'une hausse de franchise sont bien connues: renoncements aux soins, aggravation des pathologies pouvant conduire à des hospitalisations et, finalement, des coûts plus élevés. Aujourd'hui déjà, près d'un quart de la population suisse reporte ou renonce à des soins pour des raisons financières. Cette tendance, déjà alarmante, exploserait si l'on alourdit encore la facture des plus fragiles.

Augmenter la participation aux coûts, c'est s'attaquer aux malades et faire porter encore davantage le poids du système sur celles et ceux qui en ont le plus besoin: les personnes malades, âgées ou atteintes de maladies chroniques. C'est une attaque frontale contre le principe même de solidarité sur lequel repose notre système de santé.

A l'heure actuelle, ceux qui choisissent une franchise basse paient des primes bien plus élevées que ceux qui choisissent la franchise à 2500 francs. La droite invoque la responsabilité individuelle, mais on ne choisit pas d'avoir un cancer, un diabète ou une autre maladie chronique pour lesquels des soins sont indispensables. Punir les malades pour les «responsabiliser» est non seulement cynique, mais inefficace. Même le Conseil fédéral l'admet: il est impossible de chiffrer une réduction des coûts grâce à une hausse des franchises. En revanche, les effets négatifs

sont documentés.

Depuis 1996, la participation directe des assurés aux coûts a bondi de 111 %, alors que les salaires n'ont progressé que de 23 %. Dans ce contexte, faire peser davantage la charge sur les patients est une profonde injustice sociale. Il est impératif de rejeter cette logique punitive et de réaffirmer un modèle solidaire de financement de la santé.

Mais l'attaque contre les fondements de notre système ne s'arrête pas là et une motion propose un bouleversement bien plus insidieux, à savoir de confier aux assureurs-maladie le pouvoir de choisir les prestataires de soins avec qui ils souhaitent contracter. Le texte ne cache pas ses intentions: les caisses veulent « gérer le système de santé ».

L'obligation de contracter garantit aujourd'hui à chaque patient un accès équitable aux soins et un libre choix du médecin. Supprimer cette obligation reviendrait à donner aux assureurs le droit de décider quel médecin peut être remboursé ou non. Ce ne serait plus la compétence médicale ni l'ancrage territorial qui compteraient, mais la rentabilité.

Les assureurs, acteurs privés soumis à des logiques de rendement, ne disposent d'aucune légitimité démocratique pour planifier l'offre de soins. Ce rôle appartient aux cantons qui peuvent, si nécessaire, fixer des plafonds d'admission pour certains prestataires.

En résumé, à travers ces deux motions, c'est une vision profondément libérale du système de santé qui se déploie: faire payer plus les patients, en particulier les plus malades, tout en livrant les clés du système aux assureurs. Cette logique doit être combattue parce qu'elle affaiblit la solidarité, sacrifie la santé publique à des logiques comptables et trahit un modèle auquel la population suisse est profondément attachée: un accès équitable aux soins, pour toutes et tous.

■ Brigitte Crottaz
Conseillère nationale socialiste, médecin

Nouvelles de la Vallée de Joux

L'Hôpital de la Vallée, un hôpital de proximité Dernièrement, un ennui de santé m'est tombé dessus : en une nuit, mon pied droit a fortement enflé. Il m'a fallu sortir une canne pour pouvoir me déplacer.

Un téléphone à mon infirmière du CMS (Centre Médico Social), elle passe me voir et me donne un certificat pour aller aux urgences de Pôle Santé La Vallée, car mon médecin généraliste est absent une semaine.

Là, médecin et personnel infirmier font les examens : prise de sang, radiographie, physio. Et deux heures après vient le diagnostic : crise de goutte, avec l'ordonnance pour la pharmacie. Tout ça en moins d'une demi-journée.

Ce moment délicat pour moi a été une occasion concrète de prendre conscience de la grande valeur d'un tel hôpital de proximité pour toute la région qu'il dessert, en l'occurrence la Vallée de Joux, et la sécurité qu'il assure à sa population.

Au rez-de-chaussée de l'hôpital, il y a la loge de l'accueil, des malades, visiteurs et accueil médical, ainsi que les urgences et les actes chirurgicaux dans le cabinet du médecin chirurgien chef. Et l'EMS, appelé Alp'Age, hébergement pour les personnes ne pouvant plus être autonomes, avec un personnel à demeure, toujours prêt à intervenir en cas de besoin de soins, avec un accès direct pour les visiteurs plusieurs heures par jour. Et un programme d'animations qui procure aux résidents un quotidien vivant.

Aux deux étages, les services et soins pour les personnes hospitalisées et trois cabinets de médecins qui reçoivent leurs patients.

Et ponctuellement interviennent des chirurgiens spécialistes et tous les quinze jours les acousticiens.

Cet hôpital est un lieu qui assure à toute la population des soins immédiats dans un cadre sécurisant et qui évite des déplacements lointains et forcément plus stressants et anonymes.

Un vrai bienfait pour la population, et, on peut

le dire, un modèle à suivre autant qu'il est possible de le faire.

Et dire qu'il y a un certain nombre d'années, un conseiller d'État était porteur d'un projet de réforme du système hospitalier vaudois comprenant la suppression de l'hôpital de la Vallée de Joux.

La population ne l'a pas entendu de cette oreille, une très forte mobilisation a eu lieu, avec pour conséquence non seulement de préserver l'hôpital, mais de le perfectionner et le structurer jusqu'à ce qu'il parvienne à une forme complète et équilibrée.

■ Bernard Walter

La solidarité à l'épreuve : les malades devront payer davantage ?!

Augmenter la franchise minimale de l'assurance maladie ? Cela signifie que les personnes atteintes de maladies chroniques, les personnes âgées et, de manière générale, les personnes vulnérables devront à l'avenir payer plus pour des traitements coûteux. Sous prétexte de contenir les coûts, la franchise actuellement fixée à 300 francs doit-elle être relevée ? Avec des conséquences clairement négatives : les plus durement touchés seront celles et ceux à revenus faibles et moyens, qui dépendent impérativement de soins médicaux et pour qui la part à leur charge augmente. Aujourd'hui déjà, une personne sur cinq en Suisse renonce à des consultations nécessaires pour des raisons financières – cette proportion risque d'augmenter avec la hausse de la franchise. Cette mesure mine la solidarité dans le système de santé.

Newsletter Vasos Fares.

■ Andrea Eggi

La Maremme: bijou méconnu de la Toscane

Ambiance médiévale, tombeaux étrusques et vin divin

Si la Toscane n'est ignorée de personne ou presque, elle se limite pour certains aux grandes villes de Florence ou de Sienne. On ignore parfois à tort l'État de Grosseto, au sud-ouest, en bordure de la mer Tyrrhénienne, face à l'île d'Elbe. Peu peuplée, cette province agricole dévoile des trésors d'art religieux, de vestiges archéologiques, de nature sauvage et de paysages époustouflants. Sur une superficie de 4503 km², cette région porte le nom moins administratif de Maremma, par rapport à ses marécages.

Villages perchés

L'une des plus belles découvertes est celle des villages de tuf, une pierre volcanique ayant servi à bâtir ces maisons et ces remparts, perchés en haut de falaises. Le coup de cœur sera pour le triptyque des villages de Pitigliano, Sorano et Sovana. Pitigliano saute aux yeux au détour d'un virage en épingle, notamment par le massif palais Orsini avec son donjon et ses deux tours, et par son ancien aqueduc. On l'appelle la petite Jérusalem en référence aux Juifs que le

pape avait expulsés de Rome. Dans ce qui fut leur ghetto, on visite sur plusieurs étages un musée qui montre leur vie de l'époque.

Sovana a conservé son tracé médiéval, avec les ruines de l'imposante Rocca Aldobrandesca datant du 11^e siècle. En empruntant la Via Del Pretorio, on accède au Palais épiscopal (XII^e siècle), avec son pignon-clocher et sa tour de l'horloge.

Sorano se distingue par ses deux entrées magistrales que sont la Porta di Sopra qui mène au cœur du centre historique, et la Porta dei Merli, située près du Masso Leopoldino (fortification dominant la ville). Il faut se perdre dans les ruelles bordées de maisons de pierres pour aboutir à une terrasse panoramique fortifiée.

Leurs ancêtres les Étrusques

C'est principalement dans la Maremme que s'établirent les Étrusques venus du Moyen-Orient vers le 12^e siècle av. J.-C. On les appelait les Tyrrhéniens. Les témoignages réunis par les archéologues ont conclu à une civilisation pacifique d'une grande culture artistique et innovatrice ayant fait richement prospérer le

pay par l'agriculture et certaines technologies, comme, par exemple, l'acheminement de l'eau par les aqueducs. Nombreux sont les sites étrusques que l'on peut visiter. Pour n'en retenir que trois, on citera la nécropole proche de Sovana, dont la tombe Ildebranda fut jadis surmontée de colonnes similaires à celles des temples grecs. La plus inspirante est la nécropole de Poggio





Tondo à Pian d'Alma, car on peut y admirer la reconstitution d'un tumulus funéraire tel que ceux des Celtes.

Au pied du charmant village de Vetulonia, le site étrusque offre la particularité d'être traversé par l'antique voie romaine Via dei Sepolcri, sur laquelle donnait un alignement de boutiques commerçantes et artisanales.

Traditions médiévales

Nombreux sont les villages et villes ayant gardé toute leur valeur attractive. Le choix des nombreux sites de la Maremme n'est pas facile tant les sites à visiter sont nombreux. Si la petite ville de Grosseto ne manque

pas d'intérêt avec ses remparts et sa forteresse, vous choisirez plutôt de garder du temps pour visiter Massa Maritima. Contre toute attente, ce bourg médiéval n'est pas au bord de la mer. Avant qu'ils ne soient asséchés, les marais du littoral étaient porteurs du paludisme, ce qui explique la construction de la plupart des villages à l'intérieur des terres, lesquels portent le suffixe de « maritime ».

L'épicentre de Massa Maritima est la place Garibaldi, l'une des plus belles de Toscane. Les jours de fête, trompettes et tambours y résonnent, tandis que lanceuses et lanceurs de drapeaux s'en donnent à cœur joie devant des badauds ébahis. Sur la place se trouve un condensé des pouvoirs spirituels et aristocrates de l'époque avec la cathédrale de



San Cerbone, d'architecture romano-gothique, et le Palazzo Comunale, un sévère édifice au fond de la place; l'ancienne fontaine raconte son histoire par des fresques profanes.

La grande nature

Dans le parc régional de la Maremma, la nature est reine. La tradition consiste à le traverser en voiture hippomobile et d'observer à loisir les bovins en semi-liberté sous la surveillance des derniers butteri, tels les gardiens de la Camargue. Le parcours se termine sous les pins maritimes pour aboutir à la plage sauvage de Collelungo.

Les passionnés d'ornithologie seront comblés en allant, à quelques kilomètres de là, observer les oiseaux de la réserve naturelle de Botrona. À défaut de pouvoir les observer de près, vous verrez évoluer sur écran un couple de balbuzards dans ses activités quotidiennes grâce à une webcam placée face à son nid.

■ Gérard Blanc



Pratique

Y aller: Vol Zurich-Florence avec Swiss et voiture de location.

La couette: Priorité à l'agrotourisme: La Parrina à Albina près d'Orbetello; Le Montebelli à Gavorano; la Tenuta il Cicalino proche de Massa Marittima.

Le couvert: La Tenuta il Fontino près de Massa Marittima, l'Ottava Rima à Sorano; la Trattoria il Grillo à Pitigliano.

À voir encore: Le musée d'art sacré de Massa Marittima.

Ce reportage a pu être réalisé grâce à la contribution de l'Office du tourisme de Toscane.

Le show du chef:

Dans l'exploitation agricole de la Tenuta il Fontino, un chef toqué dévoile au grand jour pour les amateurs gourmands sa technique de fabrication des pâtes fraîches et, en particulier, les raviolis et les tagliatelles.

On peut participer si on veut, mais peut-être uniquement lorsqu'il s'agit de fermer les raviolis avec une fourchette. L'événement principal est bien entendu la dégustation, avec, en primeur, un apéro accompagné de fromages et de salami.

Les Trulli, habitations typiques de la région d'Alberobello

Si vous avez l'occasion de partir en vacances dans le sud de l'Italie, dans la région de Brindisi, ne manquez pas l'occasion d'aller visiter les Trulli d'Alberobello. Vous passerez une journée magnifique en vous promenant à travers cette localité aux maisons très particulières. En effet, celles-ci sont des habitations en pierre calcaire typiques de la région des Pouilles. Ce sont des exemples remarquables de construction en encorbellement héritée de la préhistoire.

La particularité des Trulli réside dans la forme conique des toits. Ces cônes sont constitués d'une couverture de pierres (chiancarelle) que les paysans extraient de la terre. Ceux-ci sont inclinés vers l'extérieur pour empêcher les infiltrations d'eau de pluie. Celle-ci est



collectée au moyen d'avant-toits saillants et guidée par des gouttières vers une citerne. Les toits reposent directement sur les murs à l'aide de voûtes d'angle. Ils portent souvent des marques mythologiques ou religieuses en cendre blanche et se terminent par un sommet décoratif destiné à repousser les maléfices ou le mauvais sort. D'étroits escaliers en pierre permettent d'y accéder. Percés d'une porte et de petites fenêtres, ses murs sont doubles. Les structures que l'on peut admirer datent du milieu du 16^e siècle.

Les maçons-tailleurs concurent les Trulli comme des habitations autosuffisantes pour les hommes et les animaux. Ils consistaient le plus souvent en une seule pièce, de trente mètres carrés, divisés en sous-ensembles qui abritaient foyer, puits, grenier... Il s'agit, selon les cas, d'un habitat temporaire ou saisonnier dans les champs ou d'un habitat permanent de petits paysans et d'ouvriers en particulier dans les localités.

En 2007, 30 % des Trulli avaient une finalité commerciale, 40 % étaient abandonnés et 30 % étaient utilisés à des fins résidentielles.



■ Christian Rapin

HISTOIRE

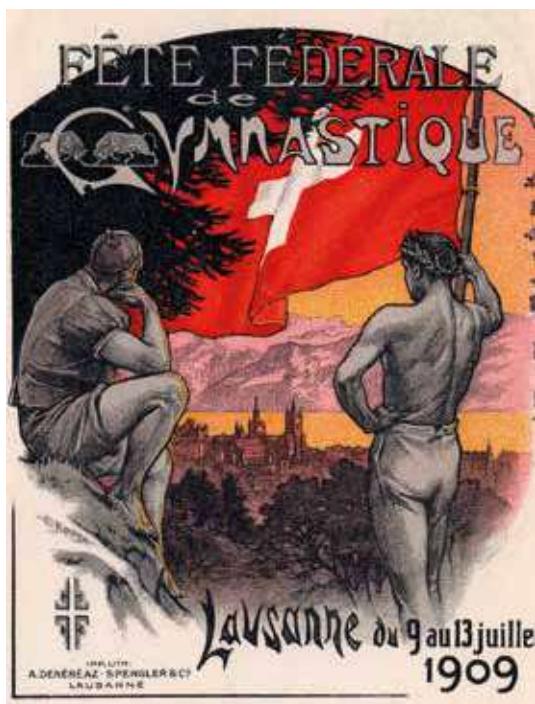
Pourquoi les gymnastes organisent-ils des FÊTES fédérales ?

En juin 2025, Lausanne recevra quelque 65 000 gymnastes pour leur Fête fédérale. Il s'agit probablement de la plus grande compétition sportive du monde. Son programme est extrêmement varié: gymnastique rythmique, jeux nationaux, concours aux engins, athlétisme, jeux de balle et handisport; concours individuels, par équipes et de sociétés; sport d'élite et sport pour tous; concours masculins, féminins et mixtes; jeunes gymnastes, adultes et seniors. La profusion des activités et la foule attendue donnent à la manifestation une dimension qui dépasse celle d'un grand cortège en ville et un « Quartier de Fête » à Ouchy.

Les gymnastes d'aujourd'hui sont comme leurs prédecesseurs des XIX^e et XX^e siècles: leur recherche de compétition, de classements, de médailles et de lauriers est intimement liée, à intervalles réguliers, à la célébration en masse d'un esprit communautaire. Lausanne a reçu une Fête romande de gymnastique en 2018,

Yverdon-les-Bains une Fête cantonale en 2022. La première Fête fédérale de gymnastique (FFG) a eu lieu à Aarau en 1832 et la première édition lausannoise en 1855. À cette époque où la Suisse et le nationalisme helvétique sont en train de se constituer, les Fêtes fédérales de gymnastique, de tir (dès 1824), de chant (dès 1843), tiennent lieu de Fête nationale: le premier août n'a été « inventé » qu'en 1891. Elles visent à renforcer l'esprit national et démocratique. En raison des difficultés de transport, la participation des gymnastes est assez confidentielle: 400 gymnastes environ à Lausanne en 1855, dont quelques dizaines seulement concourent. Mais les spectateurs sont nombreux, les cantines très animées, les discours grandiloquents et répercutés par la presse. Les politiciens et notamment les radicaux, grands artisans de l'esprit confédéral, ne s'y trompent pas et soutiennent (ou utilisent) les gymnastes. Les Comités d'organisation lausannois des FFG de 1855, 1909 et 1951 sont présidés respectivement par les conseillers d'État Fornerod, Decoppet et Nerfin. Louis Ruchonnet est secrétaire du CO en 1855 et président d'honneur en 1880.

Les premières FFG sont donc davantage des manifestations patriotiques que des compétitions sportives. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, la Société fédérale de gymnastique (SFG) tient d'ailleurs à se démarquer des sports: elle leur reproche de se contenter de la recherche de performance alors qu'elle-même s'attribue un but complémentaire plus élevé: la formation d'hommes solides, héros de la nation helvétique et aptes à défendre leur patrie. Plusieurs sociétés vaudoises conservent des noms évocateurs de cette époque: Jeunes-Patriotes, Jeune Suisse, Helvétienne, Pro Patria.



Carte postale reproduisant l'affiche de la FFG de 1909 (œuvre de F. Rouge): l'idéal suisse est plus visible que la gymnastique (Coll. personnelle)

HISTOIRE



Au XX^e siècle, les généraux Wille et Guisan comptent sur « l'armée blanche » des gymnastes pour assurer une formation physique hors service et cultiver l'esprit patriotique. Les exercices d'ensemble et cortèges des FFG deviennent des démonstrations de force impressionnantes: 20 000 hommes sur l'aérodrome de la Blécherette et dans les rues de Lausanne en 1951. Ils sont évidemment sans armes, en cuissettes et maillot, mais marchent au pas derrière leurs bannières. Ils ont tous passé plus de temps dans ces deux activités que dans les concours. Ils ont aussi largement fait honneur aux immenses cantines.

Depuis 1932 et le 100e anniversaire de la SFG, l'Association suisse de gymnastique féminine (ASGF) organise des Journées suisses de gymnastique féminine, couplées avec les Fêtes fédérales, mais la semaine précédente. Adaptée aux rôles et à l'image des femmes de l'époque, la manifestation est limitée à deux jours (une fille, épouse et/ou mère n'abandonne pas trop longtemps son foyer) et ne donne lieu à aucun classement (un entraînement basé sur la performance n'est pas adapté à la physiologie féminine). Des jeux de balle, des

Lausanne 1951, cortège, photo de couverture du journal édité par la SFG (Archives de Vevey-Ancienne)

courses d'estafette, quelques démonstrations de groupes et des exercices d'ensemble (sur la Blécherette aussi) sont au programme des 11 000 participantes à Lausanne en 1951. Une tenue uniforme est imposée, robe très courte et culotte bleues, qui ne peut être portée que sur les places de gymnastique et non en ville! Il n'y a pas de cortège, surtout pour des raisons d'horaire, et les drapeaux ou tambours ne sont pas les bienvenus. Il faut attendre la fin des années 1960 pour que l'ASGF accepte la compétition individuelle et de sociétés. L'autorisation réciproque de la mixité dans les concours de sociétés intervient progressivement à partir de 1980; les Journées féminines et les Fêtes fédérales sont regroupées en 1996, résultat de la fusion de la SFG et de l'ASGF qui forment la Fédération suisse de gymnastique (FSG) en 1985.

C'est également à la fin des années 60 que la SFG opère sa révolution culturelle. Les concours perdent leurs formes militaires: abandon de la note sanctionnant l'autorité du moniteur et la discipline des gymnastes au profit d'une évaluation favorisant l'originalité. Les tenues colorées et l'accompagnement musical puis la mixité changent du tout au tout l'esprit des concours de gymnastique.

À Lausanne en 2025, on verra cependant des drapeaux et un cortège décontracté, joyeux et coloré, on entendra quelques discours qui vanteront un idéal qui dépasse le sport, mais

Lausanne 1951, exercices d'ensemble féminins, 11 000 gymnastes Documentation de GymVaud



dans une perspective inclusive. Et des cantines animées: probablement ce qui a le moins changé en deux siècles! Le soussigné, qui a déjà participé à neuf Fêtes fédérales comme gymnaste, moniteur et/ou juge, se réjouit de vivre à nouveau cette ambiance où l'on retrouve des amis perdus de vue et où on a l'impression de n'avoir que des amis.

Ainsi donc, Lausanne va vivre quelques jours au rythme d'une manifestation sportive qui mérite encore et toujours son titre de Fête.

■ Jean-François Martin

Pour en savoir plus sur l'histoire de la gymnastique et des Fêtes fédérales:

Jean-François Martin, *Cinq Fêtes fédérales de gymnastique à Lausanne, 1855, 1880, 1909, 1951 et... 2025*. Publié, avec d'autres articles, sur www.jfmhistoire.ch/gymnastique

Gil Mayencourt, *Faire nation en faisant de la gymnastique. Une histoire culturelle et sociale de la Société fédérale de gymnastique (1853-1914)*, Ed. Alphil PUS, Neuchâtel, 2025.

Site de la Fête fédérale Lausanne 2025 :
www.lausanne2025.ch

Du 12 au 22 juin 2025, Lausanne accueillera la plus grande manifestation sportive de Suisse : la 77^e Fête fédérale de gymnastique. Ce sont près de 65'000 gymnastes et 300'000 spectatrices et spectateurs qui viendront célébrer le sport à Lausanne !

PUBLICITÉ

Morges consacre une exposition au général Guisan

Nous nous sommes rendus au château de Morges avec une certaine appréhension. S'agirait-il d'une énième exposition hagiographique, présentant le Général comme le sauveur de la Suisse? Eh bien non! On a été « déçus en bien », comme disent les Vaudois, dont Henri Guisan fut un illustre représentant. La présentation, didactique dans le bon sens du terme, est surtout constituée de photographies en grand format, ce qui facilite leur lisibilité. Elles sont accompagnées de quelques objets (la casquette de Zofingien de Guisan, celle de l'officier général, sa tunique militaire en 1939, la selle de son cheval, quelques journaux de diverses opinions politiques), ainsi que de courts textes explicatifs dans les trois langues nationales. La démarche est diachronique, c'est-à-dire qu'elle traverse le temps, de 1874 à 1960. On suit d'abord la jeunesse et la formation du personnage, fils d'un grand agriculteur et notable de la région d'Avenches, puis la

progression régulière de sa carrière militaire, de l'école de recrues en 1894 à son élection comme général le 30 août 1939. Un panneau particulièrement intéressant est consacré à l'entre-deux-guerres, avec la montée du fascisme et du nazisme, avec leur équivalent helvétique, les Fronts nationaux. Concernant 1939, les faiblesses et lacunes de l'armée (aviation, chars, armes antichars, DCA...) ne sont pas occultées, ni même le défaitisme qui a saisi la population et l'armée suisses après la débâcle française de mai-juin 1940. Dès lors, l'idée du Réduit national - certes militairement et humainement discutable car il exposait la population civile aux représailles de l'occupant - ainsi que le fameux Rapport du Grütli du 25 juillet 1940 prenaient leur sens.

Nous ne succomberons pas au travers de certains historiens qui se plaisent à « déboulonner » toutes les grandes figures de ce pays: ainsi le savant socialiste Auguste Forel



ne serait plus qu'un « eugéniste », Le Corbusier un antisémite et un « fasciste », etc. Cela dit, la vision politique qu'avait Guisan de la Suisse était clairement conservatrice. On ne trouvera pas à Morges d'allusions à son admiration pour le maréchal Pétain et pour Mussolini dans les années trente... En revanche, les critiques qu'on a pu lui adresser (une certaine naïveté de croire qu'on pouvait « discuter » avec Hitler, les tractations secrètes avec l'armée française, avant sa défaite, à l'insu du Conseil fédéral, la rencontre avec le colonel SS Schellenberg) ne sont pas occultées.

Pas plus que le véritable complot pour acculer Guisan à la démission, ourdi par le commandant de corps Ulrich Wille – fils du très impopulaire général éponyme de 1914-1918 – et du colonel pronazi Gustav Daeniker, qui est clairement mentionné.

Sans parler de « l'ennemi intime » de Guisan, le conseiller fédéral vaudois Marcel Pilet-Golaz, plus enclin aux compromissions avec le Reich. Les adversaires du général ne se situaient donc pas chez les socialistes et communistes, réputés antimilitaristes et « antipatriotes », mais dans certains milieux de l'extrême droite germanophile.

Le grand mérite du général Henri Guisan, malgré ses ombres, fut certainement de faire la quasi-unanimité dans le peuple et dans l'armée suisses. L'exposition présente d'ailleurs des témoignages assez émouvants de soldats. Ainsi : « Il était différent de tous les officiers que l'on a connus, il était accessible et humain. » Cela explique l'immense popularité d'Henri Guisan pendant et après la guerre. Il était devenu une

véritable icône nationale ! Sa photo figurait dans tous les bistrots et chez de nombreux particuliers. Or un récent Téléjournal de la TSR a révélé qu'aujourd'hui beaucoup de jeunes, à qui l'on montrait son portrait, ne savaient pas de qui il s'agissait. Certains le confondaient même avec... le général de Gaulle ! Devant ces lacunes historiques, on peut espérer que de nombreux adultes avec leurs enfants ou petits-enfants, ainsi que des classes d'école, iront voir cette exposition assez objective, où l'esprit critique n'est pas totalement absent. Bref, un regard serein sur le personnage.

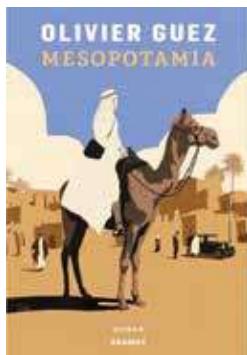
On en profitera pour visiter l'ensemble du château savoyard de Morges datant de 1286, qui est en même temps le Musée militaire vaudois. D'abord la collection d'uniformes anciens et modernes. Puis celle des soldats miniatures

figurant notamment dans la reconstitution en scènettes de Grandes batailles de l'Histoire (par ailleurs le titre d'une remarquable série d'Henri de Turenne qu'on peut voir ou revoir sur YouTube). Signalons enfin les impressionnantes salles consacrées au développement de l'artillerie, des couleuvrines du XV^e aux obusiers et canons du XX^e siècle. Le monde n'a hélas jamais été une oasis de paix...

■ Pierre Jeanneret

« LE GÉNÉRAL HENRI GUISAN (1874-1960) », CHÂTEAU DE MORGES. JUSQU'AU 31 AOÛT 2025.

A LIRE ET À RELIRE



Olivier Guez
Mesopotamia
Grasset, 2024,
410 pages

Olivier Guez, dans ce roman basé sur des faits historiques attestés, rend hommage à une femme au destin étonnant dont le nom restait peu connu malgré son immense importance. Romancier et essayiste il est entre autres l'auteur de *La disparition de Joseph Mengele* prix Renaudot en 2017.



Maryline Desbiolle
L'Agrafe
Sabine Wespieser,
2024, 145 pages

Comment dire ce qui a longtemps été tenu caché, ce qui a été tu, ce qui n'était pas bon à dire, sinon avec une écriture sautillante, dansante, capricieuse et déboîtée, allusive par instant.

Lauteure excelle dans cette pratique depuis *Une femme de rien* en 1987 déjà à *Il n'y aura pas de sang versé* en 2023 qui met en récit la première grève de femmes connue.

Dans *L'Agrafe* Emma Fulconis, la virevoltante fille de l'Escarène dans le haut pays niçois enchante le regard par sa légèreté et sa démarche dansante. Un jour son destin bascule, lorsque le chien du père d'un ami à qui elle rendait visite, lui broie la jambe, lui brisant en mille fragments le péroné, appelé aussi « l'agrafe ». Les paroles du père Goiran lui restent dans la gorge : « Mon chien n'aime pas les Arabes ». Après de longs mois d'hôpital et une lente récupération, elle se lève boiteuse à jamais,

Le nom de Gertrudspitze dans les alpes bernoises vous-dit-il quelque chose? C'est la pointe vaincue par l'audacieuse alpiniste Gertrude Bell en 1901. Mais qui est donc cette femme qui a joué un rôle si important au Moyen-Orient à la même époque que celui qui lui a volé la vedette :

Le fameux Lawrence d'Arabie. Fille d'un riche industriel anglais, elle s'est passionnée pour l'étude du persan et en lauréate d'Oxford, elle se lance dans l'archéologie. Curieuse, polyglotte car l'arabe et des dialectes locaux n'ont bientôt plus de secrets, elle est remarquée par son oncle Sir Frank qui propose au Foreign Office d'en faire une recrue. C'est ainsi que commence son extraordinaire carrière au service de sa Majesté. Au fil des années et des aventures, elle va devenir une influenceuse très puissante dans cet empire britannique qui met la main sur les ressources pétrolières du Moyen-Orient dans les vingt-cinq premières années du XX^e siècle. Amoureuse malheureuse, elle va s'imposer pendant quelques années comme la *mummineen*, la reine pour les Arabes qui la surnomment ainsi, quand elle sera la conseillère du roi Fayçal d'Irak qu'elle a littéralement porté sur le trône avec l'aide de Percy Cox, administrateur du bureau des colonies, qui a proclamé le gouvernement arabe provisoire. Elle a joué un rôle déterminant au service de l'empire dans les jeux politiques et colonisateurs entre Français et Anglais, sur les ruines de l'Empire ottoman.

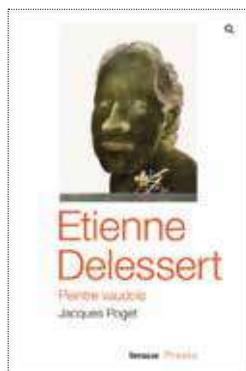
mais tentant de comprendre ce qui s'est passé dans sa famille de harkis par son grand-père maternel Akim, entre le plateau du Larzac et le camp de Rivesaltes ou le hameau de forestage de l'Escarène, après le « rapatriement » de l'Algérie.

La course déboîtée d'Emma exhibant sa jambe et sa cicatrice figure les blessures cachées de la guerre d'Algérie et rappelle douloureusement que la xénophobie n'est jamais bien loin.

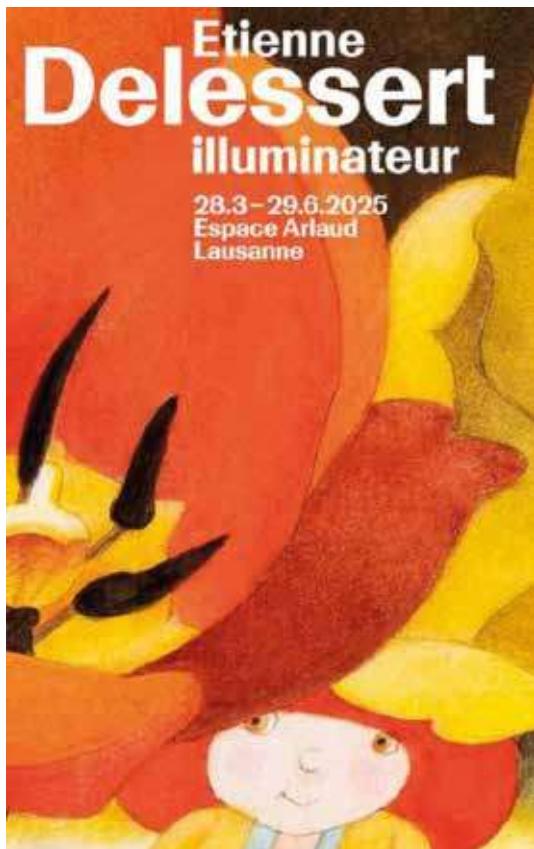
affichiste, illustrateur, illuminateur comme l'a dit Françoise Jaunin, titre de l'actuelle exposition au musée Arlaud. Bref, un touche-à-tout génial dans le domaine artistique.

Jacques Poget raconte cette vie multiple avec malice, sans omettre les côtés plus sombres du personnage volontiers autoritaire, par moments marqué par le mauvais sort de la fée Carabosse sous certains aspects et guère prophète en son pays. En quelques pages joliment illustrées, la vie trépidante de ce peintre vaudois artiste internationalement admiré est mise en valeur.

■ Jean-Daniel Murith



Jacques Poget
Etienne Delessert,
Peintre vaudois
Infolio Presto, 2025,
62 pages.



UNE EXPOSITION À VOIR À L'ESPACE
ARLAUD À LAUSANNE
JUSQU'AU 29 JUIN 2025.

Le titre de cet ouvrage est à lui seul une provocation puisque Etienne Delessert vit aux États-Unis dès 1965 et définitivement depuis 1985 et qu'il y est mort en 2024. Alors, peintre vaudois ?

Ses dernières volontés sont claires, il veut que son œuvre picturale trouve place dans le musée Vudois.

En trois chapitres Jacques Poget justifie le titre en rappelant l'attachement de l'illustrateur à sa terre natale, sa volonté de faire don à l'État de Vaud de plus de deux cents de ses œuvres, dont de très nombreux portraits et sa *Suisse flamboyante*. Il rappelle aussi la grande polyvalence de l'artiste de sa première illustration pour les Cahiers de la Renaissance vaudoise en passant par la remarquable couverture du *Match Valais-Judée* de Chappaz. La création de Yok-Yok marque aussi un grand moment ainsi que les dessins pour les pochettes de disques d'Henri Dès. Etienne Delessert s'est aussi occupé de films d'animation, a été

« ALLO LA TERRE »

Allo la terre: « Un enfant d'Echandens se raconte »

L'association Plans-Fixes a invité Jean Martin dans un entretien réalisé par Jacques Poget. Le documentaire de 50 minutes retrace le parcours de vie de Jean Martin. À plus de 80 ans, il milite pour le climat et livre une parole forte pour titre de ce Plans-Fixes: « J'aime ce monde, il faut le changer ».

Grands-parents pour le climat: le jour du dépassement

Le 7 mai, la Suisse aura épuisé ses ressources naturelles renouvelables. Si nous continuons de vivre sans rien changer, nous vivrons à crédit aux dépens de l'avenir et des autres pays qui consomment moins. Ce mode de vie gaspilleur ne s'est imposé qu'au cours des deux dernières générations. Dans de nombreux domaines, les limites naturelles des ressources de la Terre sont presque atteintes et exigent un changement de mode de vie qui doit devenir plus sobre et plus économique. Plus tôt nous commencerons, meilleure sera notre vie et celle de nos descendant·e·s. Les Grands-parents pour le climat s'y engageront lors de leur journée d'action nationale du 24 mai.

La sensibilisation au climat et à l'environnement est omniprésente, mais de nombreux gouvernements réduisent considérablement leur engagement dans ce domaine. L'initiative sur la responsabilité environnementale a été clairement rejetée le 9 février en Suisse, alors qu'elle mettait justement l'accent sur tous les domaines liés à l'environnement de manière globale. Les problèmes ne peuvent pas être résolus par l'attentisme. Ils deviennent chaque mois plus urgents. Les records de chaleur et les catastrophes écologiques se succèdent inexorablement. Le gaspillage y joue un rôle important.

Selon foodwaste.ch, un tiers des aliments sont perdus. Pour la Suisse, on estime cette perte à 2,8 millions de tonnes par an. 65'000 tonnes de vêtements usagés sont collectés en Suisse et 79 % des vêtements pendent dans l'armoire sans être utilisés. Dans le transport automobile, la moyenne des passagers est de 1,1 par véhicule.

Cette évolution dans la mauvaise direction peut être modifiée. Pour y parvenir, il faut:

Une meilleure utilisation des ressources. Il faut moins consommer d'énergie et celle-ci doit être davantage neutre en CO₂;

Changer de modèle économique: L'économie linéaire actuelle doit être remplacée par une économie circulaire qui génère le moins de déchets possible. Les énergies renouvelables sont au cœur de ce processus;

Aller vers la sobriété: Il faut tendre vers un style de vie qui préserve les ressources en se posant à chaque achat la question: « De quoi ai-je vraiment besoin? ». L'accumulation est souvent un fardeau qui va entraîner des déchets. Notre qualité de vie n'en sera que meilleure.

Le point: Un des avantages des Grands-parents pour le climat est qu'ils ont déjà survécu à plusieurs crises au cours de leur vie. Après chaque revers, ils vont de l'avant et n'abandonnent pas leur objectif qui est de soutenir les jeunes générations pour leur laisser une terre vivable. L'association des Grands-parents pour le climat CH existe depuis dix ans, d'abord en Suisse romande, puis en Suisse alémanique. Il y a maintenant 14 groupes régionaux et environ 2000 membres. Elle s'engage pour un mode de vie plus durable et pour une politique climatique cohérente à tous les niveaux. Elle s'adresse donc à toutes les personnes qui s'identifient à ces objectifs et qui veulent prendre leurs responsabilités pour l'avenir.

(<https://www.gpclimat.ch/fr/>).

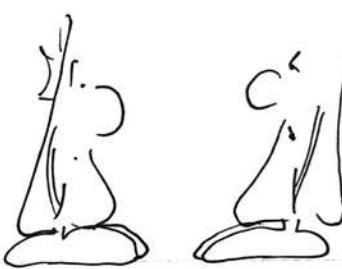
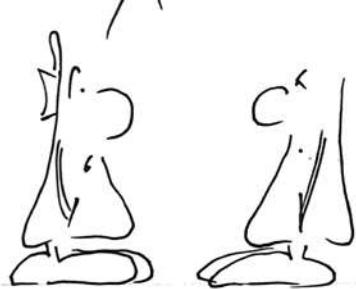
■ Gérard Blanc, porte-parole

la fondue crée
la bonne humeur!

oui, mais....



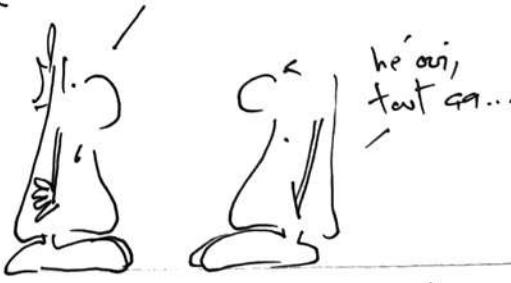
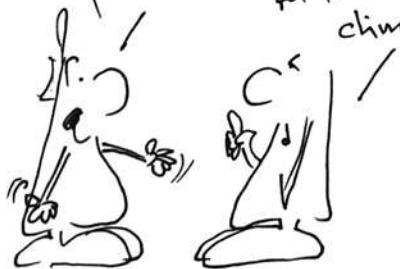
mais quoi?



ça réchauffe...

mais c'est fait
pour ça !

ah ouï, les
vaches, tout ça...



pourtant j'adore la
fondue...

bon, hé bien j'en mangerais
qu'une seule à la fois !



G+T

JEU-CONCOURS

MOT CACHÉ

E	E	G	O	D	E	T	L	L	S	D	S	M	R	N
N	U	R	E	R	I	O	F	C	R	U	U	E	I	A
N	G	G	T	D	Q	P	E	A	N	S	R	A	G	R
O	E	U	E	U	E	N	M	E	E	A	D	I	H	C
S	B	R	A	L	A	E	M	E	G	U	R	G	N	C
R	C	C	A	R	L	E	N	E	O	R	I	M	T	E
E	E	G	I	A	N	O	I	S	I	V	E	R	P	G
P	E	O	B	B	T	X	C	G	R	C	A	B	E	N
P	D	O	R	N	U	E	E	E	U	V	E	N	E	A
R	R	E	A	L	I	T	E	R	A	F	I	P	L	H
E	F	C	F	E	O	U	T	I	F	T	E	A	E	C
P	S	F	E	I	F	D	L	A	U	H	R	R	R	E
A	A	N	L	R	L	E	C	O	C	D	T	I	U	C
R	R	E	L	I	F	E	R	A	E	C	R	E	E	R
E	R	G	I	M	M	I	C	R	A	G	E	R	H	R

Liste des mots :

Afflux	Givré
Agir	Godet
Autre	Hébergé
Bègue	Heure
Bref	Immigré
Caché	Larder
Canton	Loquace
Cerf	Menus
Chaud	Musée
Collègue	Parier
Cran	Pelage
Crédit	Personne
Créer	Préparé
Cuit	Prévision
Défilé	Rager
Drame	Réalité
Échange	Réfugié
Effacé	Routine
Égarer	Scénario
Élaboré	Soudain
Étoile	Surin
Étude	Travail
Fiefs	Trier
Filer	Truc
Foire	

Indication pour le mot à trouver: Unité de mesure, en cinq lettres.

Règle du jeu des mots cachés

Les mots de la liste sont écrits dans la grille de gauche à droite ou de droite à gauche, de haut en bas ou de bas en haut, ou encore en diagonale en descendant ou en remontant. Ils peuvent se croiser. Des petits mots de deux ou trois lettres qui ne sont pas dans la liste peuvent se glisser dans la grille. La solution se trouve parmi toutes les lettres non utilisées et dispersées dans la grille.

Envoyez le mot caché à:

Mica Arsenijevic, Pré des Cailles 10, 1323 Romainmôtier.

Cinq gagnants seront désignés par tirage au sort parmi toutes les bonnes réponses le 11 juillet 2025.

Réponse du N° 02/2025 : PYREX.

Les gagnants sont: Françoise Billoud à Aigle, Denise Guignet à Nyon, Heidi Künzle à Morges, Frieda Stäheli à Lausanne, Jacky Torriani à Saillon.